

droit & liberté

Le procès
de la haine

Revue hebdomadaire du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

FÉVRIER 1974 • N° 327 • 3 FRANCS



ASSEZ!

La santé des migrants

DÉPUIS sa sortie des presses, en 1972, ce premier volume de la collection «Droit et Liberté» a fait l'objet de nombreux articles tant dans la presse d'information que dans la presse spécialisée. Citons pour mémoire «Le Monde», «Le Figaro», «L'Humanité», «France-Nouvelle», «Le Nouvel Observateur», «La Vie des Collectivités Ouvrières», «Le Coopérateur», «Economie et Humanisme», «Témoignage Chrétien», «Réforme», «Le Médecin de France», «Le Concours Médical», «Le Quotidien du Médecin», «La Vie Sociale», etc. Tous s'accordent à en reconnaître la clarté, la précision et la riche documentation. Son utilité pour combattre certaines idées préconçues est également mise en valeur. C'est ainsi que, sous la signature de H. Péquignot, on peut lire dans l'hebdomadaire «Le Concours Médical» :

«...Un ne saurait trop conseiller la lecture de ce petit livre à tous les médecins vivant dans une zone où les travailleurs migrants sont nombreux. D'un abord aisé, il se lit en une heure et on peut le compulsier pour y retrouver un renseignement nécessaire...»

«... Il démythifie la situation et se présente comme le livre à conseiller par le médecin praticien à tous ses collaborateurs qui veulent comprendre ce qu'ils font.»

Il est vivement recommandé également par «La Revue de l'Infirmière et de l'Assistante Sociale».

Dû à l'initiative du Comité médical médico-social d'aide aux migrants, il est préfacé par le Dr Pierre Charbonneau, Directeur général de la Santé au ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale.

● Le volume de 184 pages 7 F

Le logement des migrants

CONSTAT ET SUGGESTIONS
DE SEPT ASSOCIATIONS

Dans la même collection — et avec le même objectif — que «La Santé des migrants», la Confédération nationale du Logement, le M.R.A.P., la F.A.S.T.I., le Comité médical et médico-social d'aide aux migrants, la C.I.M.A.D.E., Logement et promotion sociale, l'Union nationale des étudiants algériens présentent aujourd'hui «Le Logement des migrants».

Ces associations ont établi un constat de la situation actuelle, et avancent des propositions.

Elles ne prétendent pas avoir évoqué toutes les questions qui se posent, ni apporter à toutes une solution. Si déjà celles qui sont proposées étaient mises en application, un grand pas serait franchi.

Le lecteur verra qu'il s'agit d'un travail «en profondeur».

Résoudre ce douloureux problème ou tout au moins apporter des éléments de réflexion pour le résoudre a été le but que se sont assigné les rédacteurs de cet ouvrage.

Puissent-ils être entendus.

Michel OUTIN,
Secrétaire de la Confédération nationale du Logement.

● Le volume de 124 pages 6 F

Un drame à Bordj-Hindiel

par **CLAUDE LABARRAQUE-REYSSAC**

«**U**N drame à Bordj-Hindiel» raconte, à peine romancés, des faits qui se sont déroulés dans une petite ville d'Algérie, avant la guerre de 1939. «Française de France», sans préjugés raciaux, l'auteur qui se confond avec la narratrice, fut stupéfaite de découvrir cette société cloisonnée, formée de trois groupes distincts : les Européens, les Juifs et les Arabes, et de constater, notamment chez les premiers, l'existence d'un antisémitisme généralisé, qu'il soit latent ou actif.

Comment ses deux collègues femmes, nées en Algérie, jeunes, célibataires et catholiques, vont-elles réagir lorsqu'on enverra dans leur établissement un professeur homme, célibataire aussi, jeune, séduisant et... israélite?...

Le préjugé de race, contre lequel la narratrice-témoin s'efforça de lutter chez ses jeunes collègues, sera-t-il assez fort pour empêcher l'amour de naître?

Roman d'amour, roman-témoin généreux, «Un drame à Bordj-Hindiel» se rattache à cette lignée courageuse, hélas toujours utile, des livres qui essaient de lutter contre le racisme sans cesse renaissant.

● Le volume de 223 pages 19 F

Une famille comme les autres

Lettres réunies et présentées
par **DENISE BAUMANN**

UN paquet de lettres jaunies, quelques photos, quelques dessins d'enfants, petite liasse défraîchie d'enveloppes timbrées à l'effigie du maréchal Pétain.

Sous le brassard F.F.I., maladroitement imprimé, servant de lien, un morceau de mauvais tissu jaune apparaît : une étoile, arrachée d'un vêtement, témoin de la haine, porteuse de deuil, label de mort. Une famille comme les autres?

Des parents, des grands-parents, des petites filles espiègles...

Voici leur vie quotidienne à travers cette correspondance de l'année 1943. Des prisons vosgiennes à Drancy, puis à Auschwitz, où les voix se taisent pour toujours.

Il ne reste plus que les souvenirs, ceux que la conscience tente de refouler au plus profond de la mémoire, pour éviter la souffrance, jusqu'à ce que les forces de vie l'emportent, offrant l'apaisement sans l'oubli.

Denise Baumann, qui a retrouvé et réuni ces lettres familiales, est conseillère d'orientation, psychologue. Sous l'occupation, elle fut éducatrice et participa au sauvetage d'enfants juifs, avant de devenir agent de liaison dans la Résistance. C'est en pensant surtout aux jeunes générations qu'elle a décidé cette publication.

● Le volume de 184 pages 19 F

Une école chez les Tziganes

par **JEAN-CLAUDE SANGAN**

«... Je commence la première leçon de lecture : le nid de pie. On écoute quatre ou cinq minutes et puis soudain, quelqu'un se lève, va vers la fenêtre, y colle son nez : « C'est Kalo qui arrive ! C'est Kalo qui arrive ! » Alors tout le monde abandonne le nid de pie et bondit vers la fenêtre. « C'est Kalo, c'est Kalo. » Quant à moi, surpris, la craie à la main, j'hésite un instant et ne voulant pas laisser passer un tel événement, je m'approche de la fenêtre : bel attelage, caravane neuve, grosse voiture américaine.

Quelques minutes passent, j'efface à regret le nid de pie qui n'intéresse plus personne, je dessine maintenant une caravane et, à côté, un petit bonhomme : « Ca, c'est Kalo qui arrive », et voilà tout le monde qui se réveille, tout le monde veut parler, me raconter... »

● Le volume de 122 pages 10 F

Une offre exceptionnelle

Le colis «Bibliothèque antiraciste» (les 5 volumes) pour 50 F (au lieu de 61 F) + 5 F de frais d'envoi.

Bon de commande

à adresser aux «Editions Droit et Liberté»,
120, rue Saint-Denis, 75002 Paris
C.C.P. 6070-98 Paris

- | | |
|---|-----------------|
| | Nbre
exempl. |
| ● LA SANTÉ
DES MIGRANTS | 7 F..... |
| ● LE LOGEMENT
DES MIGRANTS | 6 F..... |
| ● UNE FAMILLE COMME
LES AUTRES | 19 F..... |
| ● UN DRAME
A BORDJ-HINDEL..... | 19 F..... |
| ● UNE ÉCOLE CHEZ
LES TZIGANES | 10 F..... |

Pour un montant de (1)
Mode de paiement

A expédier à l'adresse suivante :

Nom

Prénom

Rue N°

Ville.....

Département.....

Code postal.....

(1) Remise habituelle aux libraires. Joindre 2 F par volume pour frais d'expédition.

Indigne, absurde, inadmissible.

Il semble que l'industrie française applique les consignes de « Minute » et du groupe Charles Martel : « Refusons du travail à ceux qui nous refusent du pétrole ».

De nombreux Algériens, parmi ceux qui se présentent à l'embauche chez des employeurs s'entendent répondre avec cynisme : « Crise du pétrole, mon cher ami, revenez plus tard », sans parler de l'accueil, et des détails, sordides. Et ce, dans des secteurs où la prétendue crise du pétrole n'a aucune chance de sévir.

Du fait de ce comportement raciste, des immigrés algériens se trouvent actuellement dans une situation dramatique.

Il semble que de nombreux Français refusent systématiquement, sans raisons valables, du travail aux Algériens qui se présentent avec les références et qualifications exigées, et **répondant à une annonce d'offre d'emploi parue dans la presse.**

Etant donné les risques encourus par les étrangers résidant en France, il semble difficile de leur venir en aide, nominativement, sans attirer sur eux l'attention de la police.

Pensez-vous qu'ils disposent de quelques moyens de défense et lesquels ? Que peut-on faire sur le plan juridique et le plan quotidien ? Le M.R.A.P. ne pourrait-il contacter, en vue de venir en aide aux travailleurs algériens chômeurs, des secteurs du commerce et de l'industrie ? Ne pensez-vous pas qu'il est nécessaire et urgent de dénoncer la nouvelle forme de répression dont les immigrés font l'objet ? Et d'alerter l'opinion publique par la voie de la presse ?

Je pense qu'il est urgent d'agir, autant dans l'intérêt matériel et moral des victimes du racisme — et non du chômage — que pour enrayer ce comportement de certains Français, qui est indigne, absurde, inadmissible.

Il est des charges quotidiennes accumulées de souffrance et de mépris qui pourraient bien exploser et feraient autant de mal que des charges de plastic, en entraînant des conséquences aussi graves. Est-ce le but recherché ?

Etant donné le vote par l'Assemblée nationale de la loi du 1^{er} juillet 1972, obtenu

DANS NOTRE



COURRIER

grâce aux efforts du M.R.A.P., les faits en question justifieraient une interpellation du Gouvernement par le Parlement.

Est-ce le Gouvernement, en France, qui gouverne ? ou le groupe Charles Martel ?

S. RIGAIL
PARIS-18^e.

● **N.D.L.R. Le M.R.A.P. a déposé, dès mars 1973, une plainte contre X au sujet de la parution dans la presse d'offres d'emploi discriminatoires dont il a remis au Parquet plusieurs centaines publiées en un seul mois. En dépit de plusieurs interventions de notre part, l'instruction est encore en cours, mais nous espérons pouvoir prochainement obtenir des poursuites à la fois contre les employeurs et les journaux complices de ces discriminations, de façon à « faire un exemple » permettant de freiner, sinon supprimer, ces pratiques inadmissibles.**

Sur le plan individuel, qu'il s'agisse d'emploi ou de location de chambre et logement ou de tout autre service refusé à des immigrés, nous sommes disposés à apporter une aide judiciaire, de façon à faire condamner tous les auteurs de violations de la loi du 1^{er} juillet 1972. Nous demandons aux victimes ou aux témoins d'actes racistes de se faire connaître au M.R.A.P. afin que puisse être menée une action systématique dans ce domaine.

Dans une direction parallèle

Je suis abonnée à votre revue depuis plus de deux ans, et depuis plusieurs mois j'ai l'intention de vous écrire. En effet, je suis responsable des enfants hospitalisés par le mouvement « Terre des Hommes » et j'aurais aimé pouvoir parler de ce mouvement dans votre journal car notre action, sans doute différente de la vôtre, marche quand même dans une direction parallèle.

Nous avons choisi de travailler pour les enfants et si notre mouvement est surtout connu en France pour l'accueil d'enfants du Tiers Monde dans des familles françaises, le secteur « hospitalisation » s'occupe de faire venir en France pour les faire soigner des enfants qui ne peuvent l'être dans leur pays :

— essentiellement enfants présentant des séquelles de polio et venant d'Afrique du Nord ;

— enfants cardiaques ayant besoin d'une intervention à cœur ouvert et venant de partout.

Nous avons en ce moment même une vingtaine d'enfants algériens (sur un total de 50 enfants soignés) soit dans des établissements spécialisés, soit dans des familles.

Pour payer les traitements, nous avons un système de parrainage, les parrains versant chaque mois une somme fixée par eux. Ils reçoivent des nouvelles et suivent les progrès des enfants.

Nous pensons que cette action directe est un témoignage et peut servir à l'établissement d'une justice ; tout enfant doit peser le même poids !

Mme le Dr N. THOMAS
80120 RUE.

Le fascisme au Chili

Adhérente du M.R.A.P. et abonnée à « Droit et Liberté » depuis quelques années, j'ai toujours apprécié, et continue d'apprécier, la lecture de votre mensuel. J'ai cependant un reproche à vous faire. J'ai été un peu scandalisée de voir le peu de place que vous avez accordé dans « D. & L. » aux tristes événements du Chili. Il me semble pourtant que ce qui se passe là-bas est en dé-

saccord total (et c'est un euphémisme !) avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, à laquelle le M.R.A.P. est si justement attaché. Je sais bien que l'actualité raciste est malheureusement très fournie, et spécialement en France ces derniers temps, mais je pense à ceux de vos lecteurs qui ne sont informés que par la presse parlée et télévisée ou, ce qui est peut-être pire, par des quotidiens de « grande information », et qui peuvent avoir des idées fausses sur les circonstances qui ont amené le fascisme au Chili. Voir par exemple l'influence de la C.I.A. et de l'I.T.T. ; impérialisme et néo-colonialisme, encore ! Tout cela concerne directement le M.R.A.P., ne croyez-vous pas ?

Cela dit, soyez sûrs que j'approuve votre action dans tous les domaines

Nancy BRADU
ORLEANS.

● **N.D.L.R. Bien entendu, ce problème nous concerne. Ce-pendant, l'essentiel de la place dont nous disposons est consacrée aux problèmes du racisme, que nous avons pour mission spécifique de traiter. Nous aurons hélas ! à revenir sur les méfaits du fascisme au Chili, et nous continuerons à apporter notre soutien aux luttes du peuple chilien pour le rétablissement de la démocratie.**

Dans un parc

Une verveine pleure
Une rose
Un jet d'eau geint
Et l'horizon bascule
Aux doigts de rose

Passé
Un Arabe inquiet
De la tournure des choses
Un Portugais coi
Ils se croisent dans une allée
Un Juif plaque des accords
Sur le piano du kiosque.

Ils s'observent tous les trois
Une pancarte dans le gazon
Précise

Les Arabes
Les Juifs et
Les Portugais
Ne doivent pas marcher sur
[les pelouses,
Roger BRICOUX
22 nov. 73.

dans ce numéro

CE JOUR-LÀ, PRÈS DE LA BASTILLE...

Le samedi 9 février de nombreux Parisiens ont répondu à l'appel du M.R.A.P. pour affirmer leur solidarité envers les victimes du racisme (pages 6, 7 et 8).

A PROPOS D'UNE EXPULSION

Au petit matin, 600 policiers expulsèrent sans douceur de leur foyer, 271 travailleurs africains. M^{re} George-Laure Pau fait le point sur une situation qui ne peut durer (pages 11 et 12).

L'ARABIE SAOUDITE SANS VISA...

A propos des incidents antisémites qui ont marqué récemment le voyage de M. Jobert, au royaume de Fayçal, Jacques Varin, dresse un bref tableau historique et géographique de ce pays (pages 14 et 15).

LE RACISME A TRAVERS LES LIVRES ET LE CINÉMA

Pierre Paraf présente deux des derniers ouvrages des Editions « Droit et Liberté » Monique Vernhes, trois films en cours de tournage (pages 19 à 24).

DREYFUS

Cette pièce de Jean-Claude Grumberg est actuellement à l'affiche du théâtre de l'Odéon. Roger Maria a interviewé pour vous l'auteur (page 25).

Notre photo de couverture : la manifestation du 9 février à la Bastille (Jean Texier).

droit & liberté

MEUSUI
120, rue Saint Denis Paris (2^e)
Tel. 231 09 57 C.C.P. Paris. 6070 98
ABONNEMENTS

- Un an : 30 F
- Abonnement de soutien : 50 F.

Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 30 F. Autres pays : 40 F.
Changement d'adresse : 1 F.

Directeur de publication : Albert Lévy
Imprimerie La Haye

éditorial

Affaires d'Etat

UN racisme ne va jamais seul. La conception — et les actes — qui consistent à jeter l'opprobre sur des personnes en raison de leur origine, dès lors qu'ils s'appliquent à un groupe, constituent pour toute minorité une menace. Il suffit que les circonstances politiques, économiques ou sociales s'y prêtent pour que le transfert s'effectue d'une catégorie de victimes à une autre. Au plan individuel, rare est celui qui hait les Arabes sans haïr les juifs, les noirs, les étrangers — quiconque se distingue à ses yeux ou dans son imagination par cette tare irrémédiable d'être « différent ».

En ce moment, si l'antisémitisme demeure vivace, c'est le racisme anti-arabe et, plus généralement, anti-immigrés qui est le plus répandu, le plus profond en France.

Il a pris des proportions alarmantes : des dizaines de tués, de blessés en quelques mois, sur un fond de campagnes haineuses, de discriminations multiples et de difficultés quotidiennes souvent dramatiques, formant la trame de la vie pour quatre millions d'immigrés, hommes, femmes, enfants.

Si nous en sommes là, les pouvoirs publics y sont, sans nul doute, pour beaucoup. La gravité de la situation exige des mesures au plus haut niveau, seules capables d'y remédier.

Il faudrait, en premier lieu, faire preuve de plus de zèle dans la recherche des auteurs d'agressions, de meurtres inspirés par le racisme. Il faudrait appliquer sans défaillance, sévèrement, la loi du 1^{er} juillet 1972. Il faudrait que les grands moyens d'information, ceux surtout dont dispose l'Etat, entreprennent une vaste campagne de lutte contre les préjugés et les mensonges racistes.

Il n'en est rien. Pour ce qui est de l'information, par exemple, les fascistes de « Faire Front » ou d'autres groupuscules comparables bénéficient avec une facilité déconcertante des services de la télévision et des radios nationales, quand le M.R.A.P. et ses initiatives y sont systématiquement boycottés. Et la censure, si tolérante aux films de violence et de pornographie, s'en prend, horrifiée, à un court-métrage de douze minutes, qui ose montrer et dénoncer l'un de ces crimes racistes si fréquents aujourd'hui.

CONCERNANT la condition des immigrés, c'est aussi au gouvernement qu'il appartient de promouvoir une politique cohérente et humaine. Assurer le logement décent de ces travailleurs, garantir leurs droits et leur sécurité, cesser de faire peser sur eux l'épée de Damoclès de l'expulsion, les considérer, en un mot, comme des hommes à part entière et non comme des producteurs interchangeables, dont la rotation permet le maximum de soumission et de profits, tout cela nécessiterait un changement complet d'orientation.

Sans cela, la création d'une nouvelle fonction, le remplacement d'un haut fonctionnaire par un autre, si bien intentionné soit-il, ne revêtiraient aucune signification réelle.

DANS un ordre d'idées voisin, et non moins révélateur, les scandales qui ont marqué le voyage de M. Jobert en Arabie Saoudite donnent également à penser. Il est stupéfiant que le ministre des Affaires étrangères, les dirigeants de la politique française, n'aient pas condamné avec énergie les discriminations anti-juives exercées sur notre sol contre certains journalistes et la propagande nazie dont d'autres ont été gratifiés, alors que le représentant de la France était l'hôte du roi Fayçal.

Répondant à une question du C.R.I.F. (Conseil représentatif des institutions juives de France) formulée à cette fin, M. Pompidou s'est empressé de faire savoir que le gouvernement ne peut être tenu pour responsable d'une discrimination entre ressortissants français, et que jamais, au grand jamais, il n'en pratiquera. Nous voulons le croire ; mais le problème n'est pas là ; et l'on attend toujours la moindre protestation officielle contre les provocations saoudiennes.

OU la lutte contre le racisme est, aujourd'hui plus que jamais, une affaire d'Etat. C'est pourquoi le M.R.A.P., faisant appel aux élus, à toutes les organisations intéressées, entend redoubler d'interventions, de démarches, développer la mobilisation de l'opinion, pour obtenir que les autorités responsables prennent à bras les corps ces graves problèmes : ce qui n'est que leur devoir.

Albert LEVY.



Jean TEXIER



Daniel LEJEUNE



Jean TEXIER



Près de la Bastille, ce jour-là...

« **H**ALTE AU RACISME!... « Racistes, fascistes, c'est assez! »... « Français, immigrés solidaires »... Ces slogans — et bien d'autres — scandés par la foule ont ponctué la manifestation organisée par le M.R.A.P., le 9 février, près de la Bastille.

Devant la plaque qui commémore le sacrifice commun des Français et des Nord-Africains tombés dans les combats pour la libération de Paris, les anti-racistes étaient venus par centaines, malgré la pluie, animés d'un double sentiment : l'indignation devant la multiplication des crimes racistes et la solidarité avec ceux que frappe cette vague de haine.

Celle-ci était matérialisée, en quelque sorte, par les panneaux encadrés de noir portant les noms de 20 immigrés, la plupart Algériens, tués au cours d'agressions racistes depuis juillet dernier. A ces noms, Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., dans une brève intervention, associa ceux des victimes de la tuerie de Charonne, lâchement assassinés il y a juste douze ans, alors qu'ils manifestaient contre l'O.A.S. et pour la paix en Algérie.

Soulignant que les méthodes des assassins racistes d'aujourd'hui évoquent celles de l'O.A.S. et du Ku Klux Klan, Albert Lévy déclara notamment :

« Beaucoup de Français, malheureu-

sement, ignorent cette réalité tragique. Pourquoi? Parce que les grands moyens d'information escamotent le plus souvent ces agressions, ces crimes. Ou alors, on les présente comme de simples faits divers sans signification, comme le résultat d'on ne sait quelles « vengeances », de rixes entre bandes, de bagarres d'ivrognes,

même si, étrangement, c'est toujours l'immigré qui est blessé ou tué... Parce que les plus hautes autorités de l'Etat affirment qu'il n'y a pas de racisme en France et que c'est le fait d'en parler qui le provoque. Parce qu'enfin la majorité des agresseurs, des assassins racistes bénéficient de l'impunité! »

27 organisations

27 organisations ont apporté leur soutien à l'appel du M.R.A.P. pour la manifestation : Amicale des Algériens en Europe ; Amicale des originaires du Portugal ; Association pour l'enseignement du français aux travailleurs immigrés ; Association des étudiants musulmans nord-africains ; Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (C.E.M.E.A.) ; CIMADE ; C.G.T. ; Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (F.A.S.T.I.) ; Libre Pensée ; Ligue des Droits de l'Homme ; Mouvement des jeunes communistes ; Mouvement des jeunes radicaux de gauche ; Mouvement de la paix ; Mouvement des radicaux de gauche ; Objectif socialiste ; Parti de l'avant-garde socialiste d'Algérie ; Parti communiste français ; Parti socialiste ; Parti socialiste unifié ; Regroupement de l'émigration antillaise ; S.N.E.S. ; S.N.E.Sup. ; Union générale des travailleurs réunionnais en France ; Union générale des travailleurs sénégalais en France ; U.N.E.F. ; Vie nouvelle ; Union progressiste.



Daniel LEJEUNE

« Ces actes barbares de racisme, dit-il encore, s'inscrivent, pour les immigrés, sur un fond d'injustices, de souffrances et de difficultés de toutes sortes... Et, évoquant les campagnes de provocation à la haine, il dénonça l'exploitation des problèmes pétroliers visant à exciter l'opinion contre les travailleurs origi-

naires d'Afrique du Nord! « Ce n'est pas le lieu ici d'analyser les causes de la crise économique. Mais ce que nul ne peut nier de bonne foi, c'est que les travailleurs — immigrés ou français — n'y sont pour rien. Bien au contraire, ce sont eux — immigrés et français — qui en subissent les plus dures conséquences. Une fois de plus, on constate que le racisme sent le pétrole. Et comme toujours en temps de crise, il est normal que des tentatives soient faites pour dresser Français et immigrés les uns contre les autres... En réalité, des mesures dirigées contre les immigrés, loin de résoudre les problèmes actuels, ne feraient que faciliter les atteintes aux droits et à l'emploi de l'ensemble des travailleurs. »

De nombreuses gerbes, portées par les organisations participant à la manifestation, furent déposées devant la plaque. Une motion adoptée par la foule unanime, fut portée ensuite au Préfet de Paris, par une délégation composée de Fred Hermant, vice-président du M.R.A.P., Albert Lévy, secrétaire général, Alexandre Chil-Kozlowski et Sally N'Dongo, secrétaires nationaux, Mme Marcelle Huisman, membre du Conseil national, MM. Lucien Villa, député de Paris, Aimé Delarue, conseiller de Paris, Jean-Paul Mathieu, professeur à Censier (représentant le S.N.E.Sup.), l'acteur Bachir Touré et l'écrivain Victor Haïm.

Cette motion, après avoir souligné le caractère alarmant des menées racistes, demande des mesures urgentes pour y mettre fin, en particulier :

— L'application sévère de la loi contre le racisme à tous les auteurs de discriminations et de provocations à la haine ;

— La recherche active et le châtiement exemplaire des auteurs d'agressions racistes, dont beaucoup restent impunis ;

— Une information objective systématique de l'opinion publique par les radios, la télévision et la presse, en vue de prévenir et combattre les préjugés racistes et xénophobes, en donnant la parole aux responsables d'organisations luttant effectivement contre le racisme ;

— La mise en œuvre d'une politique cohérente et humaine de l'immigration, assurant aux travailleurs immigrés des conditions décentes de vie, de travail et de logement, ainsi que le respect de leur dignité et de leurs droits.

Nul doute que cette importante manifestation, si nécessaire dans la situation présente, contribuera à alerter et mobiliser l'opinion française, qui exige des pouvoirs publics plus de zèle et d'efficacité dans la protection des immigrés comme des Français contre les violences et les campagnes inspirées par la haine raciste.

L.M.

PROCES exemplaire, à plus d'un titre que celui qui est venu en débats, devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris, le 26 janvier dernier.

Exemplaire, tout d'abord parce que c'est le premier intenté contre une publication française en application de la loi du 1^{er} juillet 1972, loi modifiant celle du 29 juillet 1881, et notamment les articles 23 et 24 « sur la provocation à la discrimination, à la haine et à la violence » délit devenu, de ce fait passible de la prison et d'une amende de 2 000 à 300 000 francs.

Exemplaire, ensuite, par le sérieux, l'objectivité et la dignité des témoins cités par la partie civile, en l'occurrence le M.R.A.P.

Le Président devait d'ailleurs publiquement souligner l'intérêt suscité dans la salle par ces dépositions. Intérêt qui ne fut nullement troublé par les ricaneurs vite rentrés, de quelques individus casqués et bottés, images de marque habituelles des groupes néo-fascistes.

Exemplaire, enfin, par les efforts des avocats de la défense, qui d'emblée, par des artifices de procédures, tentèrent d'éviter le fond du débat, jouant ensuite la diversion et niant dans leur plaidoirie le caractère raciste des écrits contenus dans le numéro spécial de « Pour un Ordre Nouveau » de juin 1973.



Georges AZENSTARK

De gauche à droite : M^{rs} JACOBY, LABADIE et HERMANTIN

dite « sauvage ». Ce meeting qui se tiendra le 21 juin à la Mutualité, sera l'occasion pendant deux heures pour les « orateurs » de déverser leur haine raciale, en des termes qui rappellent d'autres temps.

Autorisée, malgré les protestations qui s'étaient élevées de toutes parts, cette manifestation sera par ailleurs, l'occasion d'affrontements violents, où le rôle joué par la police sera jugé unanimement pour le moins « équivoque ».

Quelques jours plus tard, sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement prononcera la dissolution d'« Ordre Nouveau ».

Mais la préparation du meeting avait fait l'objet d'un numéro spécial de « Pour un Ordre Nouveau » feuille éditée par le groupement néo-fasciste (que nous retrouvons depuis six mois, on s'en convaincra en lisant notamment « Riva-rol », derrière le sigle « Faire Front »).

C'est ce numéro qui détermina immédiatement le M.R.A.P. à porter plainte aux termes de la loi du 1^{er} juillet 1972. Plainte qui fut déposée par M^{rs} Fred Hermantin, Daniel Jacoby et Louis Labadie.

Diligence que devait relever, pour s'en féliciter, le Procureur, dans son réquisitoire.

Eviter le fond du débat...

Le procès à peine ouvert, on assiste à diverses tentatives de la part de la défense, afin d'amener le renvoi, ou même l'annulation de la procédure. Le tribunal passera outre à chaque fois.

L'incident le plus significatif sera de ce point de vue, la contestation de M^{rs} Hermantin comme avocat de la partie civile. Motif invoqué : M^{rs} Hermantin est vice-président du M.R.A.P.

Le procès de la haine

Quand on sait que notre ami est d'origine antillaise et que, d'autre part, M^{rs} Daniel Jacoby, comme il devait le rappeler lui-même, est lui aussi membre de la Direction nationale du M.R.A.P., le caractère provocateur de cet incident n'est pas à écarter. Mais là aussi, la tentative d'obstruction fera long feu, et le fond du débat peut enfin être abordé.

L'économie française et l'immigration

Le professeur Henri Bartoli, président de la section d'économie de la Faculté de Droit de Paris, premier témoin entendu, répond à la question : « **Les immigrés sont-ils indispensables à notre économie ?** »

Sa déposition, très documentée, est un constat. En 1973 : le pourcentage des travailleurs étrangers est de 6,59 % contre 6,7 % en 1931.

Et il expose que cet apport extérieur a été rendu indispensable au lendemain des deux dernières guerres mondiales, du fait des morts et de la baisse de natalité qu'elles ont provoqués.

Sans lui, précise le professeur Bartoli, la reconstitution du produit national aurait été impossible ; et, d'autre part, il n'aurait pas été permis, compte tenu des vides dans la pyramide des âges, d'avoir le taux de croissance que la France connaît depuis la Seconde guerre mondiale et qui est en moyenne de 4,5 à 4,7 %.

« **Les immigrés sont-ils un obstacle au développement du progrès ?** » Le professeur Bartoli, répond par des statistiques officielles, irréfutables.

Prenant en exemple les branches d'industrie où les travailleurs étrangers sont les plus nombreux, il fait observer que dans le bâtiment (22,4 % de travailleurs émigrés) le taux de croissance de la productivité horaire est de plus 5,8 % (contre plus 5 % de moyenne nationale), et celui du capital est de plus 9,8 (moyenne nationale plus 6,7)

Dans l'automobile où la main-d'œuvre étrangère représente 14 %, le taux de croissance de la productivité horaire est de plus 7,5 % et celui du capital de plus 7,5 également.

Répondant à une question de la défense le professeur Bartoli ensuite déclare :

« **Indispensables économiquement, utiles à notre économie, les travailleurs étrangers doivent trouver en France une politique permettant de lutter contre l'exploitation dont ils sont victimes. Si nous avons besoin d'eux, nous devons socialement mener une politique de défense de leurs salaires, de leur logement, et de couverture des accidents du travail.** »

« Clients assidus » des hôpitaux ?

« Pour un Ordre Nouveau », tout comme « Minute », est un habitué de cet argument particulièrement insidieux selon lequel les immigrés « envahiraient » les hôpitaux.

En quelques mots sobres, le professeur Marc Gentilini, professeur à la Faculté de médecine, chef de service à La Pitié-Salpêtrière, le réfute :

« **Je n'ai jamais vu, quant à moi, de refus d'hospitalisation parce qu'il n'y avait pas de place, et que celles-ci étaient occupées par des migrants.** »

Puis le Dr Gentilini brosse les conditions humaines de ceux qui font l'objet de la haine d'« Ordre Nouveau », évoque la vie, souvent atroce, de ces hommes, ces femmes, ces enfants, la solitude de beaucoup d'entre eux ; il rappelle que,

A chacun ses étrangers

Dans sa plaidoirie, l'un des avocats d'« Ordre Nouveau » accusa le M.R.A.P. de faire lui aussi du racisme ! Pourquoi ? Eh bien, tout simplement, parce qu'il « choisit ses étrangers », « fait un tri »... Et d'en donner pour preuve la condamnation que nous portons des colonels grecs, et de la junte fasciste chilienne. Tandis qu'eux... Merci, maître de nous préciser ainsi de quel côté, malgré leurs dénégations, vont les sympathies des gens de « Faire Front »... pardon d'« Ordre Nouveau »...

contrairement à certaines assertions, les maladies exotiques dont ils sont parfois atteints ne sont pas transmissibles en Europe, et que les maladies les plus graves dont ils sont atteints sont en général contractées en France, du fait de leurs conditions de vie, de travail désastreuses : la tuberculose notamment.

« Aux pieds des autels »...

« **Il n'est plus de semaines où des Arabes ne viennent se vautrer au pied des autels pour amener les journalistes et exposer leurs misères au bon peuple.** » De cette accusation c'est l'abbé Jean Pihan qui fait, avec rigueur, table rose.

« **Après une enquête que j'ai menée auprès de deux organismes religieux officiels en plus de la connaissance personnelle que j'avais de ces problèmes, je puis contester l'information et l'affirmation.** »

« **Sur 3 ans et demi, soit 175 semaines, il y a eu 17 grèves de la faim de travailleurs immigrés (et pas tous des Arabes), se situant non pas dans les églises, mais pour la plupart dans des locaux d'œuvres ou dans des cures. Il n'y a eu aucun cas de violation des lieux saints, les musulmans, entre autres, les tenant en grand respect.** »

L'abbé Pihan précise en outre que ces grèves de la faim, non seulement ne soulevèrent pas la protestation de la communauté chrétienne, mais bien au contraire, rencontrèrent la sympathie et la compréhension des autorités ecclésiastiques.

Quand « les pouilleux »

se présentent à la barre...

Une leçon de dignité : telles sont les trois dépositions qui suivent : celles de trois travailleurs, représentants de « **cette armée de mercenaires pouilleux et sous payés** » nuisibles à notre pays... selon « Ordre Nouveau ». Le ton mesuré avec lequel elles sont prononcées, leur sobriété, font grande impression.

Soumari Bakari (37 ans, Sénégalais, éboueur à la Ville de Paris) :

« **Comme tous mes camarades, je me lève à 4 heures, car nous habitons loin du travail, et nous devons être derrière la benne à 6 heures. Nous sommes trois pour vider les poubelles, mais elles sont si lourdes que parfois nous avons du mal à les soulever. A partir de 9 heures jusqu'à 17 h 30, nous devons balayer les caniveaux. Si jamais un chef trouve un papier après notre passage, c'est cinq jours de mise à pied.** »

« **Pour les salaires, nous touchons 1 200 francs par mois, mais un débutant Français touche, lui, 1 326 francs.** »

Bref rappel

Depuis des mois, « Ordre Nouveau », nouvelle moûture du trop fameux « Occident », a engagé, sous prétexte de dénoncer l'immigration « clandestine », une campagne haineuse contre l'ensemble des travailleurs immigrés. Campagne dont le point culminant sera la tenue d'un meeting contre l'immigration

Une conférence de presse

Le 24 janvier, le M.R.A.P. a donné une conférence de presse, à son siège, sur les menées racistes actuelles.

Pierre Paraf, président du Mouvement, Albert Lévy, secrétaire général et George-Laure Pau, membre du bureau national, ont présenté aux journalistes un document énumérant près de 60 agressions dont 20 mortelles, commises contre des travailleurs immigrés, la plupart algériens, depuis juin dernier. Ils ont souligné que cette liste n'était pas exhaustive et que, dans bien des cas, l'on s'efforce de travestir les actes racistes en banals faits divers.

Des informations ont, d'autre part, été données sur le procès du M.R.A.P. contre l'organe d'« Ordre nouveau » qui devait se dérouler deux jours plus tard.

C'est aussi à cette conférence de presse qu'a été annoncée la manifestation du 9 février contre le racisme.

Plusieurs journaux parisiens (le Monde, l'Humanité, la Croix, Combat) et de nombreux journaux de province ont consacré des articles ou des informations aux différents problèmes abordés au cours de cette intéressante rencontre avec les journalistes, à laquelle s'étaient associées différentes organisations, notamment l'Amicale des Algériens en Europe.

→ « Nos conditions de vie, notamment de logement, sont telles que, souvent, nous tombons malades : plus de salaire, et au bout d'un mois, c'est le licenciement, que nous ayons 6 mois ou 15 ans de service ; nous sommes embauchés comme saisonniers. Les accidents du travail ne sont pas reconnus et nous n'avons droit à aucune indemnité. » Et M. Soumari cite deux ou trois exemples précis, ce qui amènera d'ailleurs le président du tribunal à s'étonner de la non application de la législation.

Puis Soumari témoigne du mépris dont lui et ses compatriotes sont parfois l'objet.

« Mercredi dernier, dans le 17^e arrondissement, un commerçant est venu vider sa poubelle dans le caniveau que mon camarade venait de balayer. « Pourquoi faites-vous ça » demanda-t-il ? « Ramasse c'est ton travail, tu es payé pour ça », lui fut-il répondu... »

« Dans un autre cas identique : il fut répondu à mon camarade africain : « Si tu n'es pas content, retourne chez toi. » La police étant présente, un rapport a été fait : deux mois après, mon camarade était licencié... »

Et ce travailleur d'évoquer la vie difficile de ses camarades, entassés à 8, 10 et même 15 dans des pièces sans hygiène :

« Nous travaillons pour que Paris soit propre, nous demandons un peu de respect et nous voulons être traités comme des êtres humains. »

■ Rui Cordeiro, ouvrier portugais : Il donne plusieurs exemples quotidiens, illustrant la vie des immigrés, le racisme :

« Dans le département de la Seine-et-Marne, il y a quelques mois, une cité a été construite pour loger des immigrés. Il a fallu l'intervention du député pour que les fils de fer barbelés dont elle avait été entourée soient enlevés. »

Et cette réflexion d'une personne, participant à la préparation d'un mois sur l'immigration : « Après, il faudra mander une équipe de désinfection de la salle... »

■ Madî Mohain, travailleur algérien : « Cela fait presque 20 ans que je suis en France, je n'ai jamais été chômeur et je n'ai été à l'assurance que 20 jours, pour un accident. »

« Nous ne sommes pas venus ici pour traîner les rues ou remplir les sanas. Quand un ouvrier algérien reste pendant 10 ou 15 ans devant un four, et que l'on connaît ses conditions de vie habituelles, c'est presque normal de le rencontrer un jour au sanatorium et puis, Monsieur le Président, il faut que je signale que j'ai fait en 1962 une demande de logement H.L.M. et que je n'ai toujours pas de réponse... »

Jouer sur la peur

M^{es} Daniel Jacoby, Labadie et Hermantin disent tout leur dégoût, mais en fait celui de tous ceux qui condamnent le racisme sous toutes ses formes, à la lecture des propos diffusés par l'organe d'« Ordre Nouveau ».

Nous reviendrons sur leurs plaidoiries dans notre prochain numéro. La responsabilité des inculpés, soigneusement analysée par eux, apparaît indéniable dans la recrudescence des agressions, des assassinats qui ne cessent de se multiplier depuis juillet. Ils doivent être condamnés, comme l'a souligné le

Procureur dans son réquisitoire, demandant la pleine et entière application de la loi.

Car, ainsi que le rappelle M^e Jacoby : « Ces messieurs d'« Ordre Nouveau » jouent sur la peur. Il faut faire peur aux Français, peur des gens qui n'ont pas la même couleur de peau, qui viennent prétendument leur prendre leur travail, encombrer les hôpitaux et c'est sur ce seul sentiment qu'ils s'appuient. » De la peur à la haine et au crime, il est facile de glisser.

Jugement rendu le 23 février.

Lucien ANGEVIN.

Ils continuent...

LES agressions, les meurtres continuent. Dans nos précédents numéros, nous avons énuméré un certain nombre de cas, dans toute la France, où des travailleurs immigrés ont été victimes de commandos racistes. La liste, hélas ! ne cesse de s'allonger, comme le montraient, à la manifestation du 9 février, près de la Bastille, les panneaux portant les noms de 20 de ces travailleurs assassinés au cours des derniers mois.

Voici quelques nouveaux exemples de ce tragique bilan :

● Le 7 janvier le corps mutilé de M. Lahbib Backour, ouvrier algérien, est découvert à Saint-Genis-Laval, dans la banlieue lyonnaise. Huit jeunes gens, dont trois de 16 à 17 ans, membres d'une « bande » et soupçonnés de ce crime, sont arrêtés le 10 janvier. Tout en niant en être les auteurs, ils reconnaissent cependant de nombreuses agressions contre des travailleurs nord-africains. Pourquoi ? Parce que, explique celui qui paraît être le chef et qui, lui, a 27 ans, « nous avons décidé de nous venger systématiquement », car ils auraient été, selon lui, eux-mêmes victimes d'une agression commise par « des Nord-Africains » et cela suffirait à justifier ces expéditions punitives.

● Le 14 janvier, à Bitche (Moselle), un jeune ouvrier algérien de 25 ans, est tué à coup d'écorçoir, à la suite d'une discussion qui avait éclaté dans un café, entre cinq Français et quatre Algériens : l'objet de la discussion était le problème du pétrole et l'augmentation du prix de l'essence. Signa-

lant que le meurtrier (qui était rentré chez lui très tranquillement) avait consommé plus que de raison, « *Le Républicain lorrain* » du 16 janvier se pose la question : « est-ce l'alcool, seul, qui a armé son bras ? »

● Le 15 janvier, à La Garenne-Colombes, les travailleurs (en majorité des immigrés) de la Compagnie d'enlèvement des ordures ménagères (C.E.O.M.), en grève depuis le 3 janvier, pour augmentation de leurs salaires et de meilleures conditions de travail, sont agressés par un commando de nervis, à 6 heures du matin, en présence de l'un des directeurs de l'entreprise. Plusieurs seront blessés, dont un militant syndical qui sera hospitalisé.

● Le 21 janvier, à 19 heures, à Noisy-le-Sec, un jeune Algérien de 15 ans, Areski Hadjout, tente de calmer un retraité de 68 ans, M. Armand, qui s'était pris de querelle avec de jeunes travailleurs immigrés. Il reçoit un coup de couteau dans le ventre et doit être transporté à l'hôpital dans un état sérieux. Quelle que soit la cause de l'énervement de l'agresseur, le climat raciste entretenu depuis 6 mois, ne peut-il contribuer à l'explication d'un tel acte ?

● Le 29 janvier, deux travailleurs algériens, employés à la D.B.A., à Vitry, sont sauvagement agressés par quatre individus, vers minuit. Les agresseurs seront arrêtés grâce à l'intervention d'un automobiliste. Selon la police, le commando n'en était pas, à cette heure-là, à son coup d'essai...

immigrés



Le ministre de l'Intérieur se plaint de l'insuffisance des effectifs pour lutter efficacement contre le gangstérisme, mais il y avait 600 policiers pour jeter à la rue 300 travailleurs africains...

A propos d'une expulsion

DEPUIS plusieurs jours, les 271 locataires du foyer sis 214, rue Raymond-Losserand vivaient en état d'alerte. Toutes les démarches, appuyées par les élus du quartier, tant auprès du Conseil de Paris que des ministères n'ayant pu aboutir à fléchir la Préfecture, la menace d'expulsion devenait imminente, aussi les locataires et le comité de soutien, dans une atmosphère fébrile, mais très lucide, élaboraient d'ultimes plans de sauvetage, rythmés par le martèlement sinistre des démolisseurs autour d'eux.

Puis, le 26 janvier à 7 heures du matin, ce fut brusquement la fin. Quarante cars de C.R.S. investissaient le quartier, barant tous les accès au foyer, tandis que la police pénétrait dans l'immeuble, et en éjectait sans ménagement les locataires et leurs effets personnels. Les membres du comité de soutien étaient pour la plupart transférés vers le centre Beaujon.

L'issue brutale de ce conflit qui dure depuis plus d'un an, illustre une fois de plus les procédés répressifs et autoritaires, l'absence totale de planification et de compréhension habituels, s'agissant de travailleurs africains.

Les procédés employés sont d'ailleurs indissociables du statut juridique reconnu au locataire d'un foyer.

Aucun droit reconnu au locataire d'un foyer

Habituellement quand la police expulse de la sorte un individu de son logement, c'est qu'il est occupant sans droit ni titre, squatter ou autre, et encore, on ne l'expulse pas en plein hiver, l'arrivée de la police

étant précédée par une sommation d'huissier.

Inversement quand il est nécessaire d'évacuer un immeuble insalubre ou menaçant ruine, ce qui est possible en hiver, quand il est nécessaire d'y procéder dans le cadre de la rénovation urbaine, les locataires sont partie prenante des négociations, ils ont le droit d'être informés et de formuler leurs observations.

Ici, rien de tel. Le locataire d'un foyer de travailleurs migrants n'a aucun droit, il n'a pas la qualité de locataire, il n'a pas droit au maintien dans les lieux, même s'il occupe les lieux depuis dix ans et paie régulièrement son loyer.

Ainsi les tailleurs habitant la rue Saint-Denis sont menacés d'expulsion par la Soundiata, sans motif sérieux et celle-ci

invoquant le fait qu'elle n'est pas habilitée à louer pour une exploitation commerciale ou artisanale, a de fortes chances d'arriver à ses fins, car rien dans la législation ne les protège et, dès qu'ils ne se montrent plus suffisamment dociles au gré de l'association, elle peut les priver de la sorte non seulement de leur domicile mais encore de leur gagne-pain.

Ainsi aussi les locataires du foyer de Bagnolet se sont vus dénier tout droit de maintien dans les lieux par le juge des référés, et risquent d'être expulsés à la suite de la grève des loyers entreprise.

Une expulsion comme celle du foyer Raymond-Losserand rappelle inmanquablement les méthodes employées pour le

George-Laure PAU.

La protestation du M.R.A.P.

Dans un communiqué rendu public le 28 janvier, le M.R.A.P. a déclaré :

« Le bâtiment devant être démolé, les délégations et les interventions auprès des autorités préfectorales avaient été nombreuses pour proposer une solution logique et humaine, correspondant aux conditions de vie et de travail de ces quelque 300 hommes dont beaucoup sont employés des services de nettoyage à Paris et dans la banlieue Sud. La mobilisation policière et le coup de force ont été la réponse des pouvoirs publics, qui témoignent ainsi de leur refus de la concertation et du mépris dans lequel sont tenus les besoins et les aspirations des travailleurs immigrés. »

« Conscient que la politique de rénovation urbaine, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, crée des situations difficiles pour l'ensemble des habitants des quartiers concernés, particulièrement les plus pauvres, le M.R.A.P. souligne la solidarité de fait qui unit ainsi travailleurs français et immigrés, et la nécessité de leur défense commune. Dans tous les cas, le logement doit avoir l'approbation des intéressés et tenir compte, notamment, de leur lieu de travail. »

« Après l'opération de la rue Raymond-Losserand, le M.R.A.P. poursuit son action pour la construction rapide des deux nouveaux foyers prévus dans le 14^e arrondissement, où doivent être relogés les Africains expulsés, conformément aux promesses qui lui ont été faites par le préfet. »

rasage des bidonvilles — où la encore les habitants ne sont informés que leur toit va être démoli, et qu'ils seront expédiés ailleurs — que lorsque la police arrive au petit matin dans le bidonville.

Dans les deux cas, aucune voie de recours n'est possible, aucune procédure pour obtenir des délais, aucune solution de rechange à proposer. Le travailleur migrant n'a pas à avoir d'avis, il n'a pas à être attaché à ses habitudes et à ses amis, fût-ce dans une baraque ou une usine désaffectée. Il n'a qu'à accepter et subir.

Peu importe si par l'intermédiaire du F.A.S. (1), alimenté par les allocations familiales qu'il ne perçoit pas, il finance de ses deniers les foyers qu'il occupe. Cela ne lui donne le droit ni de s'y sentir chez lui, ni de s'y maintenir, ni de participer à la gestion, ni de se faire entendre dans des cas graves comme celui qui nous préoccupe.

Maintes et maintes fois en effet la position des habitants du foyer avait été exposée aux autorités compétentes. Ils souhaitaient certes quitter ce taudis de la rue Raymond-Losserand, mais désiraient être relogés ensemble dans le nouveau foyer dont la construction était prévue, par priorité.

Des gens peu décoratifs...

Il eut fallu peu de choses pour leur donner satisfaction. La blanchisserie désaffectée qu'ils occupaient avait été transformée en foyer provisoirement, et dès 1963 était prévue la construction d'un foyer d'abord rue Vercingétorix, puis rue des Arbustes. Le provisoire a duré dix ans et la construction d'un nouveau foyer n'est pas encore en vue à l'horizon. Même le besoin qu'avait la ville de Paris de ses terrains et la solidarité générale autour des travailleurs du foyer n'a pu entraîner la mise en chantier. Alors aujourd'hui...

La carence constatée ici n'est pas un cas d'espèce. Le VI^e Plan qui avait volontairement réduit par réalisme, ses estimations avait chiffré à 240 000 lits les besoins nécessaires pour assainir la situation actuelle, auxquels il convenait d'ajouter 45 000 lits par an pour les nouveaux arrivants.

Aujourd'hui aux termes du rapport sur le budget pour le logement de 1974, la capacité des foyers de travailleurs migrants a été portée à 120 000 lits.

En outre peut-on espérer obtenir un foyer dans le XIV^e, destiné aux bureaux et aux immeubles résidentiels. La Préfecture l'année dernière répondait aux habitants du « Galion », résidence de luxe du XV^e, inquiets de la construction projetée d'un foyer pour migrants dans le secteur, qu'elle n'avait garde d'oublier le « caractère urbain » du quartier. Il est à craindre que ce souci de préserver la pureté des sites n'écarte radicalement non seulement

les travailleurs migrants, mais en plus le petit peuple français trop peu décoratif.

Or les circulaires ministérielles elles-mêmes prescrivent d'éviter de rejeter les foyers de migrants à la périphérie des cités cela ne pouvant qu'accroître la marginalisation et la ségrégation de ce groupe social.

Cet éloignement des foyers et les fatigues supplémentaires ainsi imposées aux immigrés ne constituent d'ailleurs ni leur apanage puisqu'il en est de plus en plus ainsi pour les catégories modestes expropriées en principe pour utilité publique, ni le seul inconvénient des nouveaux foyers.

Encasernement, et loyers élevés

Dans ces derniers, pourtant nettement plus confortables, les travailleurs sont encadrés par un règlement intérieur contraignant, et placés sous la férule d'anciens militaires ou gendarmes qui, en guise d'animation instaurent plutôt un régime de caserne.

En outre, les loyers souvent élevés s'insèrent malaisément dans le budget modeste du travailleur.

Ces deux chefs de doléances sont à l'origine d'un nouveau type de conflit qui se développe actuellement dans les foyers. Ainsi, au Bourget et à Etampes, dans les foyers de l'ADEF, les locataires ont engagé une grève des loyers pour protester contre une nouvelle augmentation du loyer et contre l'attitude du directeur. Assignés en paiement des loyers arriérés, ils espèrent obtenir que la valeur locative des chambres soit déterminée judiciairement. Ce serait un progrès considérable par rapport à la situation antérieure.

Ces conflits divers montrent bien que les locataires des foyers sont résolus à lutter pour obtenir une amélioration de leurs conditions de vie et la reconnaissance de leurs droits.

Le problème, c'est qu'actuellement ces droits sont extrêmement limités, eu égard à la législation en vigueur et à l'absence de maintien dans les lieux qui tôt ou tard permet à l'association gestionnaire de se défaire du récalcitrant.

Mais il appartient aux locataires aidés par tous leurs amis de se servir des armes dont ils disposent pour l'instant, afin de provoquer des solutions nouvelles et une prise de conscience à tous les niveaux, seule susceptible d'imposer une reconnaissance de leurs droits.

G.-L. P.

(1) Fond d'Action Social.

ADHÉREZ AU M.R.A.P.

(Cotisation annuelle : 20 F)

FRANCE

AU FIL...

■ Quarante-deux détenus se sont suicidés dans les prisons françaises en 1973. Trente-quatre d'entre-eux avaient moins de trente ans, vingt-six attendaient d'être jugés. Enfin, dix étaient d'origine étrangère. Ce dernier chiffre, est beaucoup plus important proportionnellement que l'effectif des ressortissants étrangers actuellement détenus, par rapport à la population pénale.

■ Continuant à jouir d'une impunité étrange, malgré une instruction en cours, les fascistes du G.A.J. de « Faire Front », de « Front national » continuent à se distinguer.

C'est ainsi qu'ils se sont livrés dans la matinée du 3 février à des agressions, contre des militants de gauche et des passants, place Victor-Basch, dans le 14^e arrondissement à Paris, et sur le marché de la Convention dans le 15^e arrondissement.

Il y a eu plusieurs blessés. Ces mêmes groupes ont créés de violents incidents, le 25 janvier, devant le lycée Pierre de Fermat à Toulouse, et le 4 février à la Faculté de Droit de Saint-Maur, matraquant sauvagement un étudiant.

■ A Menton, le 11 février, une réunion de « Faire Front » n'a pu se tenir grâce à la vigilance des démocrates qui étaient venus à plusieurs centaines protester contre le « meeting » fasciste. A noter que dans beaucoup de localités la protestation des démocrates aboutit souvent à l'interdiction de ces réunions par les pouvoirs publics : c'est le cas à Lyon le 18 janvier, et à Saint-Chamond le 12 février.

■ Près de Laval, trente-neuf travailleurs immigrés, dont trente-six Turcs et trois Pakistanais, se sont mis en grève le 29 janvier dernier pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Faisant des journées de dix à onze heures minimum pour des salaires dérisoires, ils étaient par ailleurs logés dans des conditions d'insécurité et de salubrité particulièrement révoltantes. Leur action a été couronnée par un premier succès : le préfet de la Mayenne a mis en demeure la société qui les emploie (Desquenne et Giroil) d'aménager les locaux mis à sa disposition à cet effet. D'autre part, une revalorisation de leurs salaires a été décidée.

DES JOURS

Vous avez bien répondu

amis lecteurs, à notre appel du mois dernier, la formule "trois abonnements au prix de deux" a permis à beaucoup d'entre vous de nous manifester leur appui concret. Si bien que nous avons décidé de prolonger cette facilité jusqu'au 31 mars.

Tout le mois de mars sera d'ailleurs consacré par les militants du "R.A.P." à la diffusion, à la défense de "Droit et Liberté", en même temps que seront renouvelés les abonnements du premier semestre (les renouvellements se faisant désormais deux fois par an).

Ainsi, vous pourrez, à moindres frais, bénéficier et faire bénéficier autour de vous, du service régulier de cette revue, d'autres amis antiracistes, et même - pourquoi pas ? - des racistes, qu'il s'agit d'informer, de faire réfléchir. Nous avons besoin, rappelez-le, de 5.000 abonnés nouveaux pour survivre.

Réponses multiples, intéressantes également, sur le contenu et la présentation de "Droit et Liberté". Continuez ! ... Ce problème est lié au précédent : plus nous apporterons d'améliorations, plus nombreux seront les lecteurs potentiels.

Est-il besoin d'insister auprès de vous, amis lecteurs, sur la nécessité d'une publication telle que la nôtre ? Alors que le racisme se déchaine, qu'il souille les esprits et fait couler le sang, si "Droit et Liberté" n'existait pas, il faudrait le créer. Le soutenir est un acte de défense, de solidarité, de justice, et, somme toute, de dignité, auquel nul ne doit se dérober. Plus que jamais, nous comptons donc sur vous.

A bientôt.

"Droit et Liberté".

Trois abonnements au prix de deux

(Valable jusqu'au 31 mars 1974)

Je soussigné _____

Adresse _____

vous adresse ci-joint la somme de
30 F pour UN abonnement à « Droit et Liberté »,
60 F pour TROIS abonnements.

BÉNÉFICIAIRES :

Nom _____ Nom _____ Nom _____

Prénom _____ Prénom _____ Prénom _____

Adresse _____ Adresse _____ Adresse _____

« Droit et Liberté », 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris. C.C.P. 607098 Paris.

Voici le cadeau du roi Fayçal aux journalistes français



Marcel LORRE

Le refus des autorités d'Arabie Saoudite d'accorder le visa qui était nécessaire à Eric Rouleau, collaborateur du journal « Le Monde », en raison de son ascendance juive était déjà un fait scandaleux.

Il a soulevé de nombreuses protestations, tant dans les milieux de la presse, que dans l'opinion publique. C'est ainsi que dès qu'il en eut connaissance le M.R.A.P. prenait position et l'Union Nationale des Syndicats de Journalistes (S.N.J. C.F.D.T. - F.O. - C.G.T.) élevait une solennelle protestation et s'indignait « de voir des prétextes racistes, philosophiques ou religieux, invoqués pour empêcher le libre exercice de la profession de journaliste et porter ainsi atteinte à la liberté d'expression ».

Par contre l'Association de la Presse diplomatique, dans un communiqué pour le moins ambigu, a refusé avec de fallacieux arguments de condamner cet acte inqualifiable.

Mais le plus choquant — et ceci explique-t-il cela — c'est le silence de Quai d'Orsay dans cette affaire. Silence qui ne peut rehausser le prestige ni de M. Jobert — dont Eric Rouleau était l'invité — ni du gouvernement.

Ainsi encouragés, les autorités saoudiennes ne devaient pas en rester là. Fait encore plus scandaleux, s'il est encore possible — et qui n'a pas davantage rompu le silence des autorités françaises — le « cadeau » remis aux journalistes français, à la veille de leur départ de Djeddah.

Il s'agit d'une mallette contenant entre autres deux œuvres (notre photo ci-dessus) qui seraient dit-on, les livres de chevet du roi Fayçal.

L'un s'intitule « Les Juifs », publié en 1972, c'est un recueil de citations en faveur de l'antisémitisme. Un maître du genre y figure : Adolf Hitler ! Le second, n'est autre que « Les Protocoles des Sages de Sion », un faux grossier, édité et répandu par la police tsariste au début de ce siècle afin de favoriser les pogromes.

Ce texte est présenté comme ayant été adopté au Congrès sioniste de Bâle en 1897, et définit un « plan » visant prétendument à la « domination mondiale » des juifs.

Dans une introduction écrite en 1925, un nommé Roger Lambelin, précise que l'antisémitisme est une réaction d'auto-défense légitime contre « le péril juif ».

C'est au nom de ce « péril » que fonctionnèrent les fours crématoires des camps nazis...

L'Arabie Saoudite sans visa

DANS l'Antiquité existèrent dans l'actuelle Arabie Saoudite plusieurs royaumes, parmi lesquels ceux de Saba et de Maïin. La région était alors peuplée de tribus bédouines nomades parlant une langue sémitique apparentée à l'arabe moderne, à l'exception du sud où était parlé le sud-arabique, langue particulière dont on trouve encore des restes dans la République populaire et démocratique du Yémen.

Divisée en tribus, cette population arabe, ayant eu des relations commerciales avec le monde méditerranéen, était soit païenne soit convertie à la religion chrétienne ou juive.

À La Mecque, un vieux temple, la Kaaba, vénéré par plusieurs tribus, allait devenir le principal lieu saint d'une religion nouvelle, prêchée par Mahomet, et puisant ses racines dans les deux religions monothéistes répandues dans l'Arabie : le Judaïsme et le Christianisme.

Cette religion, l'Islam, prit son essor en 617 de l'ère chrétienne. Elle va servir d'élément unificateur à l'Arabie, sur le plan politique et religieux ; les Arabes chrétiens et juifs devant ou se convertir à la nouvelle religion ou s'exiler.

Cette unité va donner une force extraordinaire au Califat arabe qui, de l'Irak à l'Espagne, conquiert tout le sud du bassin méditerranéen, en menaçant même le nord.

Une telle expansion, intégrant des peuples de cultures, langues, niveaux économiques différents, impliquait l'apparition de tensions internes qui allaient amener un morcellement en plusieurs califats, de Damas, de Bagdad et de Cordoue.

La prépondérance des Turcs ottomans allait bientôt reléguer l'Arabie au rôle de marge de l'Empire. L'Empire turc prit le contrôle du nord de la péninsule (Syrie et Palestine) et chercha à s'assurer une suzeraineté politique sur ses côtes occidentale et orientale.

Au XVIII^e siècle, une secte musulmane rigoriste, la secte des Wahabites, du nom de son fondateur, Mohamed Ibn el Wahab, allait devenir l'âme de la résistance arabe aux Turcs. En 1802, elle s'empare de La Mecque et deux ans plus tard, de Médine. En dépit de la reconquête de ces deux villes par les Turcs, les Wahabites, sous la direction du fondateur de la dynastie actuelle, Abdul-Aziz Ibn Saoud, gardent

le contrôle du Nedjed et du Hasa jusqu'à la Première Guerre mondiale, durant laquelle les Arabes, avec Saud el Hussein, le souverain du Hedjaz, combattirent aux côtés des Britanniques contre les Turcs.

En 1962, s'affirmant définitivement face à son rival Hussein, Ibn Saoud proclame l'Etat d'Arabie, unifiant le Nedjed, le Hasa, l'Assir et le Hedjaz, et reconnu par la Grande-Bretagne au traité de Djeddah en 1927.

En 1934, une guerre victorieuse contre le Yémen permet de fixer la frontière avec ce pays.

À partir de 1938, ce royaume s'appelle l'Arabie Saoudite. Le visage du nouvel Etat allait être fixé quand furent découverts dans les années 30 les gisements de pétrole parmi les plus riches du monde.

Ainsi naquit l'Arabian American Oil Company, la fameuse Aramco, filiale du trust Rockefeller, qui commença à exploiter en 1933 le pétrole saoudien.

La richesse ainsi découverte et exploitée ne devait guère profiter au peuple saoudien, les Américains s'en allouant l'essentiel, le reste étant accaparé par la féodalité saoudite.

Le règne d'Ibn Saoud, entre 1902 et 1953, ne transforma guère un Etat où régnait l'esclavage, qui ne fut officiellement aboli qu'en 1962. Encore cela fut-il plus formel que réel.

Parmi les 40 fils que lui avaient donnés ses quelque 300 femmes, Ibn Saoud désigna ses deux successeurs : Saud comme roi, Fayçal comme premier ministre.

L'industrie pétrolière en expansion avait, durant près de trente ans, entraîné des modifications sociales notables. À côté des tribus bédouines, une classe ouvrière, une bourgeoisie s'étaient développées. Face à leurs revendications, s'appuyant sur un code juridique féodal, le régime saoudien appliqua une politique de répression sanglante.

Se séparant de la famille royale, un demi-frère de Saud, le prince Talal ew Abd el Aziz, se réfugia au Caire en 1961 où il fonde un « Front de Libération » d'Arabie Saoudite.

La nécessité de faire certaines réformes, adaptations au développement économique du pays, qui se heurtait à l'obscurantisme de Saud entraîna son élimination et son remplacement par son frère Fayçal qui

devint, en novembre 1964, il y a dix ans, souverain d'Arabie Saoudite.

Sous sa direction, l'Arabie Saoudite, où subsistent de très nombreuses structures féodales, a connu une lente modernisation. Sur le plan politique, le régime Saudi est un régime ultra-réactionnaire où aucune vie démocratique n'est tolérée. Dans le domaine de la politique extérieure, il a toujours soutenu les forces réactionnaires de la région au Yémen, au Sud-Yémen ou à Mascate et Oman.

Jusqu'à la récente guerre d'octobre, l'Arabie Saoudite fut, avec l'Irak et Israël, parmi les alliés les plus sûrs des Etats-Unis dans cette région du monde.

Depuis lors, sous la pression de l'opinion publique arabe et en profitant de la modification du rapport des forces dans la région, le gouvernement saoudi a cherché à contrôler davantage ses ressources pétrolières face à l'Aramco.

Bien que, depuis 1949, l'Arabie Saoudite (qui a, près d'Eilat, quasiment une frontière commune avec Israël) n'ait jamais participé militairement aux différents conflits israélo-arabes, les souverains de ce pays ont manifesté à l'égard d'Israël une grande violence verbale et se sont fréquemment et tristement signalés par des déclarations racistes à l'égard des juifs. Fayçal fustigeant le « communisme-judaïsme » (!), et allant jusqu'à déclarer en



Le roi Fayçal

août 1972 dans la revue égyptienne « Al Moussavar » : « Lors d'un séjour que j'ai effectué il y a deux ans, à Paris, la police a découvert les cadavres de cinq enfants vidés de leur sang, lequel avait servi à cuire, ce jour-là, le pain des juifs. » (1).

Indéniablement, des signes de tension interne existent. En 1969, de nombreux officiers de l'armée (forte de 40 000 hommes et équipée d'armes modernes anglaises, françaises et américaines) ont été arrêtés. Une Garde nationale, recrutée parmi les Bédouins et équipée d'armes antichars, a été mise sur pied pour faire pièce à l'armée. Dans l'industrie du pétrole, des mouvements revendicatifs sont apparus.

Les échos des progrès économiques et sociaux réalisés par les régimes progressistes en Syrie, en Irak ou au Sud Yémen arrivent en Arabie Saoudite, qui peut connaître prochainement de grands bouleversements intérieurs.

Jacques VARIN.

(1) Droit et Liberté n° 316. Décembre 1972.

Géographie et économie

- **Nom officiel** : Al-Mamlaka Al'Arabiya As Saudiya.
- **Superficie** : 2 250 000 km².
- **Situation** : Bordée au nord par la Jordanie, l'Irak et le Koweït, à l'ouest par la Mer Rouge, au sud par la République Arabe du Yémen, la République démocratique et populaire du Yémen et l'Oman, et à l'est par le Golfe arabo-persique, le Bahreïn, le Qatar et la Fédération des Emirats arabes.
- **Relief, climat** : La Péninsule arabique a, en moyenne, une largeur de 1 100 km et une longueur de 2 000 km. Le plateau arabe tombe en pente escarpée sur la Mer Rouge et en pente douce vers le Golfe

Persique. Son altitude maximum atteint les 2 700 m.

Sur le plan climatique, chaleur et sécheresse sont les caractéristiques du pays. Il n'y a pratiquement pas de fleuves permanents. Au sud du pays se trouve le désert de Ruba el Khali.

Il existe de nombreuses oasis, telle celle de El Riyadh, au centre du pays. La côte de la Mer Rouge est plus fertile.

● **Population** : 7 740 000 habitants (densité : 3,4 au km²). Agriculteurs et villageois : 50 %, citadins : 35 %, bédouins : 15 %. Environ 2 millions de personnes vivent dans la province occidentale du Hedjaz où se situent les villes de La



Mecque (300 000 habitants), Médine (200 000 habitants) et Djeddah (400 000 habitants), et 4,5 millions de personnes dans la province centrale du Nedjed où se situe la capitale El Riyadh, ville de 400 000 habitants. Autres villes : Dahran (175 000 habitants) et Hofouf (100 000 habitants) dans la province littorale du golfe arabo-persique, le Hasa.

- **Langue officielle** : L'arabe.
- **Religion** : Musulmane Sunnite.
- **Capitale officielle** : El Riyadh ; **capitale diplomatique** : Djeddah.
- **Capitale religieuse** : La Mecque, ville sainte de l'Islam.

● **Santé-éducation** : Il existait, en 1973, environ une cinquantaine d'hôpitaux modernes, 200 dispensaires, 300 unités sanitaires fixes et 25 unités mobiles. En 1971, il y avait 1 100 médecins et 1 500 infirmiers.

Dans le domaine de l'éducation, on dénombrait en 1970 dans 3 000 établissements primaires et secondaires environ 500 000 élèves. Sur le plan de l'enseignement supérieur, une université fut ouverte en 1957 à El Riyadh. Une université islamique fut ensuite créée à Médine en 1960. Une autre est en cours d'aménagement à Djeddah. Le nombre des étudiants universitaires et techniques supérieurs avoisine 70 000.

● **Lois** : Inspiré du Coran, le Code islamique saoudi est encore très largement de caractère médiéval et obscurantiste, tant

sur le plan de la vie sociale que de la vie familiale.

● **Voies de communication** : 11 000 km de route asphaltée. Une seule voie de chemin de fer reliant El Riyadh à Dahran. Deux aéroports internationaux : Djeddah et Dahran. Aéroports de 1^{re} catégorie à El Riyadh, Médine et Tael. Une vingtaine d'autres aéroports.

● **Economie** : **Agriculture** : Dattes, café, figues, gomme arabique, chameaux, moutons, chèvres. **Mines** : De grandes promesses de gisements.

● **Pétrole** : Production annuelle : 285 000 000 de tonnes. Domaine de l'Aramco. En 1965, une filiale de la Compagnie française Elf-Erap, Auxerap recevait un permis de recherches sur la côte sud de la Mer Rouge.

● **Relations franco-saoudiennes** : L'Arabie Saoudite est le premier fournisseur de pétrole de la France, ce qui représente en 1972 environ 2,700 millions de francs. La France exporte en Arabie Saoudite des produits alimentaires, chimiques, textiles, des automobiles, des instruments optiques et chirurgicaux, etc., le tout pour 259 millions de francs en 1972.

La France cherche à exporter en Arabie des armes (Mirage, chars), le Procédé Secam, etc.

● **Monnaie** : Le Riyal : 1 riyal : 1,08 F.

MONDE

AU FIL...

■ En Israël le coût de la vie a augmenté de 26,4 % en 1973. Et les prix des denrées alimentaires vont, dans les semaines à venir, monter encore de 40 à 85 %, à la suite de la décision du gouvernement de réduire les subventions. Ces produits, selon l'A.F.P. étaient jusqu'à présent vendus au tiers ou à la moitié de leur valeur réelle.

■ Le président de la République, en recevant le 2 janvier les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Australie a déclaré que le gouvernement français avait la ferme intention de poursuivre ses essais nucléaires dans le Pacifique. Ceux-ci, en raison de leur nocivité, font l'objet d'un recours devant la Cour internationale de La Haye, de la part des gouvernements d'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

■ Le professeur Alessandrini, directeur de la salle de presse du Vatican, a annoncé le 16 janvier que le Saint Siège n'était plus opposé à l'édification d'une mosquée à Rome.

■ Le Comité français de défense des prisonniers politiques iraniens, proteste énergiquement contre les condamnations à mort de sept jeunes gens, confirmées par la Cour d'appel de Téhéran le 24 janvier.

■ Une « Amicale des anciens de la division Das Reich » a été constituée en Allemagne fédérale. Pierre Pranchère, député de la Corrèze dans une question écrite au ministre des Affaires étrangères lui demande s'il n'entend pas intervenir énergiquement auprès du gouvernement de la R.F.A. pour exiger la dissolution de cette amicale dont l'existence est une insulte à la mémoire des victimes de la trop tristement célèbre division S.S.

■ Le mois de janvier, a vu un développement considérable des luttes revendicatives à la Martinique, contre la vie chère, pour l'augmentation des salaires, le respect des libertés syndicales. Grèves, manifestations se succèdent, entraînant des dizaines de milliers de travailleurs et d'étudiants. Ce mouvement s'est poursuivi au mois de février avec l'entrée en lice des travailleurs agricoles des plantations de bananes. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, que de violents affrontements, dus à l'intervention des forces de police, ont fait un mort et des blessés.

DES JOURS

Quand la vérité (filmée) fait peur

Un travailleur immigré va au travail. Il est agressé puis tué par trois jeunes « fils à papa » qui sortent d'un dancing.

C'est le thème d'un court métrage dû au réalisateur Frank Cassenti. Il a pour titre « L'Agression ». Il dure 15 minutes.

Dépouillé, sans effets spéciaux, sa seule violence relève du fait divers en lui-même, et non de la volonté du metteur en scène. C'est hélas, brûlant d'actualité.

La commission de contrôle (ou plutôt de censure) propose son interdiction **complète** par la lettre suivante qu'elle demande de signer à M. Maurice Druon, ministre des Affaires culturelles :

« La commission, tout en étant sensible à la qualité du récit proposé, n'a pas pensé pouvoir sortir du champ de sa stricte compétence et a estimé qu'elle lui faisait devoir de retenir le caractère terriblement suggestif d'un film qui décrit, d'une manière très réaliste, le fait divers par lequel trois jeunes voyous en voiture attaquent, renversent puis frappent — apparemment jusqu'à la mort — un cyclomotoriste.

« En dépit de l'objectivité et de la sobriété du récit, elle a considéré que les images avaient par elles-mêmes, sur un sujet particulièrement sensible et actuel, un impact d'une puissance telle qu'elle ne pouvait, à son regret, que proposer l'interdiction totale de ce film. »

Passons sur le fait que « les fils à papa » deviennent pour la commission des « voyous » mais pourquoi faire du travailleur immigré un simple cyclomotoriste ?

« Suggestif » pour qui, et pourquoi ? Si l'on en juge par les termes de cette lettre, les qualités soulignées de ce court métrage ne peuvent apparemment en faire un film d'incitation à la haine raciste, alors ?

La Société des Réalisateur de Films a élevé une très vive protestation et considère qu'il s'agit dans ce cas précis d'une censure politique.

Elle en appelle à tous les organismes professionnels pour que cette mesure soit rapportée.

en bref

Une nouvelle arme du racisme

La plainte déposée pendant l'été 1973 par une association de juristes, au nom de deux adolescentes noires de Montgomery, en Alabama, âgées de 12 et 14 ans, a révélé à l'opinion des Etats-Unis un fait demeuré secret depuis de nombreuses années : la stérilisation d'un nombre considérable d'hommes et de femmes, contre leur volonté.

Ces stérilisations sont effectuées suivant un programme établi par l'O.E.O. (Office of Economic Opportunity) et les victimes de ces stérilisations appartiennent aux couches les plus pauvres de la population. Il s'agit presque exclusivement des bénéficiaires de l'aide spéciale aux chômeurs appelée « welfare » (bien-être !).

On a estimé qu'en 1972 au moins 16 000 femmes et 8 000 hommes ont été ainsi stérilisés. Officiellement, toutes ces stérilisations ont été « volontaires ». Parmi tous les moyens de pression qui sont employés pour obtenir l'accord des victimes ou de leurs parents, le plus utilisé est la menace de la suppression de l'allocation « welfare ».

Etant donné les critères suivant lesquels ce programme de stérilisation est réalisé, il est évident que les noirs en sont les principales victimes. Le journal « Observer », de Charlotte, en Caroline du Nord, a révélé que, dans les Etats de Caroline du Nord et de Caroline du Sud, 73 % des femmes stérilisées étaient des noires. Si ces stérilisations étaient poursuivies, cela équivaldrait à un véritable génocide.

Coïncidence... non fortuite !

Marie-José Moumbaris est l'épouse d'Alexandre Moumbaris, cet Australien d'origine grecque, un des six du procès de Pretoria, condamné par les magistrats sud-africains à 12 ans de prison en juin dernier.

Marie-José Moumbaris, Française, avait été, elle aussi, arrêtée en même temps que son mari. Relâchée après quatre

mois d'emprisonnement, alors qu'elle était enceinte, elle est rentrée en France. Ce fut pour elle un devoir de mener campagne pour la libération de son époux. En vain, car Alexandre Moumbaris, affreusement torturé s'est vu refuser jusqu'au droit de faire appel, son « crime » étant particulièrement grave : avoir fourni de faux papiers à des militants noirs du principal mouvement de lutte contre l'apartheid.

Mme Moumbaris avait cherché du travail à Paris. Elle fut engagée à « Vidéo-Color », fabrique de tubes de télévision couleur, filiale de Thomson-Houston-Hotchkiss-Brandt, important fournisseur de l'Afrique du Sud en matériel militaire (notamment du système fusée-radar « Cactus-Crotale »).

A l'automne dernier, un des directeurs de la Thomson s'est rendu en Afrique du Sud, où il fut reçu par le ministre de la Défense.

Quelque temps après le retour en France de ce directeur, Mme Moumbaris a été licenciée sans explication. Elle est aujourd'hui en chômage. Serons-nous taxés de « mauvais esprit » si nous voyons là une coïncidence qui n'a rien de fortuit ?

Enfin !

Le 25 avril 1972, une douzaine de policiers en civil se présentent après 21 heures au foyer de la rue des Blains à Bagneux, où résident des travailleurs nord-africains et portugais.

Ils entrent en fracturant les portes, l'arme au poing. Ils frappent, injurient et menacent de mort les occupants du foyer.

Les arrachant de leurs lits, ils les emmènent au commissariat de Montrouge. Quatre de ces travailleurs seront gardés jusqu'à trois heures du matin et y subiront de nouveaux sévices.

Ce raid avait été décidé à la suite d'une altercation, la veille, à Bagneux, entre le propriétaire du foyer, et deux adjoints du commissaire Château (qui conduisit lui-même l'expédition) à la suite de l'interpellation, à tort selon le propriétaire du foyer, du fils de son amie.

Le M.R.A.P. : un défi insolent

A l'annonce de l'exigence d'un certificat de baptême (chrétien) formulée par les autorités d'Arabie Saoudite pour les journalistes désireux de suivre le voyage de M. Jobert, le M.R.A.P. a élevé une « vive protestation » contre ces discriminations antijuives, qui écartaient notamment Eric Rouleau, du Monde. Le M.R.A.P. exprimait en outre son indignation que le ministre français des Affaires étrangères n'ait « pas cru devoir s'opposer à ces mesures intolérables, qui évoquent de sinistres souvenirs ».

Il s'agissait bien en effet d'une brimade délibérée, puisque Eric Rouleau s'était déjà rendu en Arabie Saoudite, et que de nombreux journalistes d'origine juive ont accompagné récemment dans ce pays M. Kissinger, juif lui-même.

Quelques jours plus tard, c'est à une véritable provocation que se livraient les autorités saoudiennes, lorsqu'elles remettaient aux journalistes français qui étaient néanmoins partis, une mallette contenant deux ouvrages de grossière propagande

antisémite, dont « Les Protocoles des Sages de Sion ».

Le M.R.A.P. a dénoncé dans un nouveau communiqué « ce défi insolent à la conscience française et universelle, ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies, née de la victoire sur le nazisme ».

« Les relations économiques nouées par la France avec l'Arabie Saoudite, déclare-t-il, ne sauraient justifier l'acceptation passive d'une telle provocation. »

Le M.R.A.P. s'est donc adressé à M. Jobert et au Premier Ministre pour s'étonner du silence des responsables de la politique française devant un tel mépris, ouvertement affiché, des principes auxquels la France est traditionnellement attachée. Il a également écrit au Secrétaire Général de l'O.N.U., pour attirer son attention sur cette « violation flagrante de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de la Convention internationale contre la discrimination raciale ». Il exprime, dans cette lettre, l'espoir que les Nations Unies feront connaître au gouvernement leur réprobation et celle de toute la communauté internationale.

Il aura fallu près de deux ans, et les nombreuses interventions, notamment du M.R.A.P., des associations des travailleurs et étudiants algériens en France, du député du secteur, M. Ducoloné, de la C.G.T., la persévérance des efforts de M^{es} Joé Nordmann et René Boyer pour aboutir à la décision de M. Floch, juge d'instruction qui, le 18 janvier, a inculpé dix policiers dont le commissaire principal Château, d'infraction à l'article 314 du Code pénal (loi anti-casseur) et deux autres (les auteurs des sévices à l'intérieur du commissariat) pour coups et blessures.

Curieuse description

Le mercredi 30 janvier, un commerçant du quartier du Sentier, à Paris, est assommé, volé et marqué sur la poitrine d'une étoile de David, vraisemblablement avec un débris de verre. M. Henri Haim, fougueux militant sioniste aurait, selon la radio, offert ses soldes « à tout le monde sauf aux Arabes », ce qui ne peut en aucun cas justifier l'acte commis sur lui, et que nous condamnons avec force.

Et nous n'en sommes que plus à l'aise, pour relever les relents d'antisémitisme que comporte la description de la boutique de M. Haim, dans *France-Soir* des 3 et 4 février :

« L'intérieur est étroit, encombré de cartons, de fripes de toutes sortes... Des magasins comme celui d'Henri Haim, il y en a des centaines. Dans l'arrière-boutique, c'est fréquent, mijote le bortsch pendant qu'oncle Isaac tient les comptes, que papa pique et maman coud... Les seigneurs de la fringue, tous juifs, y ont du poids... »

Etrange façon de voir.

MICHEL LEVINE AFFAIRES NON CLASSEES

préface de DANIEL MAYER

Archives inédites de la ligue des droits de l'homme

« On ne lira pas sans une espèce d'épouvante le chapitre de ce livre qui évoque les fusillés "pour l'exemple" de la guerre de 1914, ce véritable massacre des innocents. Si l'on a besoin d'images pour habiller le mot injustice, c'est là qu'il faut les chercher. On en trouvera d'autres, parfois moins terrifiantes, mais toujours révélatrices, dans chacune des affaires que rappelle Michel Levine... »

PAUL GILLET ("Le Monde")

« Levine, sans commentaires, montre comment Pompidou et Marcellin violent sans cesse les droits des citoyens français, comment ils bafouent la liberté au hasard du quotidien. Edifiant !... »

JEAN-PAUL LIEGEOIS ("l'Unité")

FAYARD

AU PODIUM

Les magistrats de Chambéry

Le 9 février 1973, M. Gérard Demuth, P.-D.G., était condamné à 800 F d'amende, pour avoir giflé un jeune ouvrier marocain de son entreprise, le 30 septembre 1972.

L'affaire avait été une première fois classée par le Parquet, car l'enquête de police s'était limitée à l'audition de deux contremaitres qui assurèrent que M. Demuth ne s'était livré à aucune violence. C'est par le biais d'une citation directe que l'affaire vint devant le Tribunal de grande instance. C'est le témoignage courageux de quatre ouvriers immigrés, confirmant avoir assisté aux violences, qui détermina le tribunal à condamner M. Demuth, malgré son avocat qui n'hésita pas à invoquer le Coran qui « accepte le faux témoignage ». Les magistrats de Chambéry reconnaissent alors implicitement qu'ils accordaient autant de crédit aux propos des travailleurs immigrés qu'à ceux des cadres.

C'est ce jugement que la Cour d'appel a confirmé le 24 janvier.

AU PILORI

Jean-Marie Le Pen

« La France doit récupérer le Sahara et toutes ses richesses qui sont françaises ; elle peut utiliser tous les moyens, de la négociation à la force, pour recouvrer le Sahara que nous avons mis en valeur. » Cette déclaration tout autant imbécile que provocatrice, a été prononcée par Le Pen, président du « Front National » au cours de la conférence de presse qu'il a tenue le 17 janvier dernier.

Au cours de cette même conférence, où il examina les conséquences économiques et sociales de la hausse des prix des matières premières, il a préconisé un réexamen de la politique du gouvernement à l'égard de l'immigration, réclamant non seulement l'arrêt de l'immigration mais le renvoi d'une grande partie des travailleurs immigrés actuellement sur notre sol.

livres

Les drames du racisme

VOICI deux livres qui l'un et l'autre honorent les éditions de *Droit et Liberté*. Deux drames vécus du racisme, évoqués par deux écrivains qui sont deux femmes.

Sans doute n'y a-t-il pas commune mesure entre ces deux tragédies : l'aventure du Romeo et de la Juliette d'Algérie d'avant 1939, qui s'ouvre dans ce « bonheur algérien » de naguère, dont les Français qui le connurent ont gardé la nostalgie et qui, hélas, ne s'étendait pas à la population arabe et berbère, — et l'affreuse destinée des juifs en France, de 1940 à 1944, les années de cauchemar pour les victimes, de honte pour les persécuteurs.

Mais la source du crime est la même. Selon le mot si souvent répété de Brecht, c'est la même bête immonde qui l'enfanta — qu'elle blesse mortellement deux fiancés ou qu'elle ravage tout un continent : l'antisémitisme.

Le chantage

au suicide

Claude Labarraque-Reyssac compte à son actif une œuvre théâtrale, radiophonique, romanesque importante. Des prix littéraires l'ont justement récompensée.

Elle s'est penchée sur son passé : alors que, très jeune professeur dans une belle école supérieure qu'elle nomme ici Bordj-Hindel, chrétienne et, comme nous disions, libérale, elle voyait avec surprise, avec dégoût, puis avec indignation le préjugé racial ressusciter sur une terre où l'on assistait périodiquement aux flambées antisémites.

Dans les milieux universitaires, les résistances s'affirmaient plus vives qu'ailleurs. Nombreux étaient ceux, celles qui se refusaient à toute discrimination entre leurs élèves ou leurs collègues — également Français à part entière, quand ils étaient juifs. On sait que les israélites, depuis le décret Crémieux, dans leur totalité, hormis les territoires du Sud où la législation ne s'appliquait pas, avaient opté avec enthousiasme pour la France.

A Bordj-Hindel, la question se pose pourtant : les anciennes tentent vainement de contaminer la nouvelle venue... l'auteur. On attend Daniel Seban, le futur professeur qui va entrer en fonctions et qui, justement, se trouve être un juif. « Il ne faut rien augurer de bon, disent ces dames, avec une

si curieuse race... Ce Daniel doit être vulgaire et laid, en tout cas un de ceux qu'on ne peut jamais épouser. » Car pour les meilleurs, l'affirmation de l'égalité doit s'arrêter aux frontières de l'alcôve.

Mais Daniel arrive et dément aussitôt l'image tracée par la sottise antisémite. Il est beau, artiste, élégant. Colette, l'amie de l'auteur, s'éprend de lui et Daniel, lui aussi, sans s'incliner devant les objections de ses camarades, de sa famille, est décidé à l'épouser. Il souffre de ce mot de juif que les imbéciles lui lancent à la face. Il a pleine conscience qu'il est, pour le moins, l'égal des autres. Ce n'est point céder à un contre-racisme de constater que les minorités, stimulées par la jalousie, la haine de leurs ennemis, les ont bien souvent dépassés.

L'auteur, par la voix de son interprète, le rappelle énergiquement. « Combien de juifs d'Algérie se sont distingués dans la grande guerre. Que de philosophes, d'écri-

où l'on n'oubliera pas que pendant les pires heures du gouvernement Pétain, les Arabes sont restés sourds aux appels de l'anti-judaïsme.

Des lettres... une famille

J'ai lu « *Un drame à Bordj-Hindel* » avec quelque douceur en pensant à mes lointains voyages nord-africains de 1930.

« *Une famille comme les autres* » m'a, dès les premières pages, angoissé. Des souvenirs encore proches, bien que trente ans nous en séparent, serrent le lecteur à la gorge.

Pierre Gascar a raison d'écrire dans sa préface que les lettres recueillies et présentées par Denise Baumann, constituent dans leur banalité, dans leur style personnel et quotidien, un document essentiel.

« *Une famille comme les autres*... comme des dizaines de milliers d'autres familles juives de France. Celle dont Denise Baumann demeure la survivante et le témoin. De ce paquet d'enveloppes défraîchies, timbrées à l'effigie du maréchal Pétain et datées de 1943, elle a fait surgir cette vérité qui nous fut familière, que les jeunes ignorent, que trop souvent, les vieux ensevelissent au fond de leur mémoire.

Cette famille comme les autres n'avait aucune vocation pour la révolte. Il lui suffisait d'être honnête, généreuse, profondément patriote et confiante dans la France de la Révolution. D'origine alsacienne, elle habitait une petite ville de Champagne. La sœur aînée vivait dans les Vosges.

En cette moyenne bourgeoisie industrielle, on ne se heurtait que très rarement aux survivances de l'antisémitisme. La synagogue faisait bon ménage avec l'église. A peine un « sale juif », jailli une ou deux fois de la bouche d'écoliers conditionnés par l'imbécillité des proches ou les mensonges d'un catéchisme qui n'avait pas été révisé, rappelait-il exceptionnellement à ces jeunes Français israélites les survivances de la barbarie moyenâgeuse.

Puis ce fut la drôle de guerre, l'exode, le rassemblement au point de chute familial : la Dordogne. La ruée des Allemands sur toute la France avec la rage et l'espérance dans la minorité qui comprenait. Chez d'autres la trahison. Dans la majorité silencieuse l'accablement, la nécessité de vivre au jour le jour.

Livres et racisme

A l'occasion de la parution de leur cinquième ouvrage, pour une bibliothèque antiraciste, les Editions «Droit et Liberté» vous invitent, à la réception organisée le

21 mars 1974 à partir de 18 h 30

dans les Salons de l'Hôtel Moderne, place de la République, à Paris.

*Sous la présidence de
Charles Palant, vice-président du M.R.A.P.
un débat aura lieu sur le thème :*

Livres et racisme

avec la participation de :

Zulmiro de Almeida et Henri Coudreau : « La Santé des Migrants » ; Denise Baumann : « Une famille comme les autres » ; Michel Outin : « Le logement des migrants » ; Claude Labarraque-Reyssac : « Un drame à Bordj-Hindal » ; Jean-Claude Sangar : « Une école chez les Tziganes ».

Seront également présents les auteurs :

Jean-Claude Antok, Marie-Magdeleine Carbet, Odet Denys, Hubert Deschamps, Alain Gaussel, Jacqueline Marchand, Sally N'Dongo, membres du Bureau National du M.R.A.P.

BUFFET



● DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS DE L'UNION SOVIÉTIQUE, par Martine Monod (Editions sociales).

Est-il possible de parler objectivement de l'U.R.S.S. ? Journaliste à « l'Humanité », Martine Monod ne cache pas, bien entendu, son accord fondamental avec le régime socialiste. Mais pour qui recherche une information sérieuse, il serait léger de récuser à l'avance, par principe, ce reportage qui alimente une réflexion approfondie. L'auteur n'évite aucun problème, s'emploie à répondre aux questions que se posent amis et adversaires. Elle le fait en éclairant, en nuancant toute affirmation par l'observation attentive des choses et des gens. On lira notamment avec intérêt le chapitre « le Dîner des nationalités », où sont évoqués divers comportements de juifs soviétiques.

Le mérite le plus remarquable de ce petit livre, à la fois sobre et vivant, c'est l'effort pour situer à sa juste place chaque fait (positif ou négatif) dans l'ensemble de ce monde en perpétuelle transformation qu'est l'U.R.S.S., pays « jeune », n'ayant « même pas atteint la durée normale d'une vie humaine » et qui, pourtant, déjà, « a tout connu au majuscule : les épreuves et les succès, les drames et les joies, les abîmes et les sommets ».

L.M.

● AFRIQUE ARABE, AFRIQUE NOIRE, par A.-J. Toynbee (Editions Sinbad).

« Il existe une ligne de partage géographique entre les Africains dont le loyalisme va d'abord à la négritude et ceux qui se réfèrent à l'arabisme et à l'Islam. »

Situation complexe où les différences de races, de langues, de religions ne se recouvrent pas toujours.

Occupées à se libérer de la tutelle européenne, ces deux Afriques se trouvent de plus en plus face à face et Toynbee qui a beaucoup voyagé en

Afrique, nous montre comment en divers lieux de ce continent ces deux réalités s'affrontent.

Un livre qui nous fait connaître des problèmes qui demain pourront être dramatiques, et dont nous sommes souvent mal informés.

M.B.

● LA TERRE DES AUTRES par Michel Grimaud. (Editions de l'Amitié, G.T. Rageot, Paris. Collection : Les Chemins de l'amitié).

Ecrit à l'intention des adolescents, et dans le style habituel à ce genre d'ouvrages, cet admirable roman dénonce et fustige les préjugés racistes et xénophobes en racontant une histoire toute simple et qui fait partie de l'univers des enfants.

La vie de Djamil — que son père, travailleur immigré algérien, est contraint de faire venir en France avec lui après la mort de sa femme — ses blessures, physiques ou morales, sont celles de dizaines de milliers d'enfants algériens en France, et il les subit dans l'indifférence de ses jeunes camarades français. Seuls, les cheveux blonds et la chaude amitié de Luce, sa petite camarade d'école, viendront mettre un peu de lumière dans son existence, mais ils n'empêcheront pas l'échec de la tentative de cohabitation de Djamil et de son père avec leur entourage. Et l'auteur donne à méditer à ses jeunes lecteurs cette phrase : « Nous sommes venus trop tard », que dira l'instituteur à ses écoliers auxquels il a fallu le drame pour éveiller la solidarité.

L'auteur de ce livre a eu l'excellente initiative de publier à la fin de son récit une liste judicieuse de films et de livres ayant le racisme pour thème, ainsi que la reproduction d'extraits de journaux, revues et livres sur la condition des travailleurs immigrés en France, ce qui ajoute encore à l'efficacité de cet ouvrage (1).

Robert PAC

(1) Il vient d'être couronné par la Ligue française de l'enseignement qui lui a attribué le Prix Jean Macé, en même temps qu'à Pierre Paraf.

**« POUR UNE BIBLIOTHÈQUE ANTIRACISTE »
Voir notre offre exceptionnelle en pages 2 et 3.**



Une vieille rue de Belleville

André VIOLLET

« L'Arménien »

BELLEVILLE avant la guerre, Belleville pendant la guerre, Belleville après la guerre.

A travers la chronique d'un quartier, la chronique d'un immigré, Aram Tokatharian arrive d'Istanbul et s'installe à Belleville.

Clément Lépidis, auteur déjà de plusieurs romans, notamment « le Marin de Lesbos », a réalisé avec « l'Arménien », une œuvre empreinte de beaucoup de chaleur, d'humanité, de tendresse mais aussi de tristesse, de souffrance et de mélancolie.

La vie d'Aram dans un Paris qui nous semble en partie avoir disparu se déroule au long des pages, sur un rythme tranquille pourrait-on dire si, en toile de fond, tous les événements de la dernière guerre n'étaient présents.

Plusieurs axes forts traversent le roman de Lépidis.

Tout d'abord, la vie d'Aram elle-même, au milieu d'une population bellevilloise composée d'ouvriers et d'artisans français et de nombreux immigrés, venus de tous les coins d'Europe et, pour la plupart, chassés de leur terre d'origine pour une raison quelconque. Aram s'insère peu à peu parmi cette population qui, fondamentalement, ne le rejette pas mais ne peut s'empêcher, en ce qui concerne les Français du moins, de le considérer toujours comme un étranger qui ne peut pas tout comprendre. On découvre, à travers la description du Belleville d'avant-guerre une analyse intéressante des rapports entre hommes d'origines différentes : l'incompréhension que cette différence entraîne, mais aussi l'attrait qu'elle exerce dans la mesure où les hommes se cherchent, l'exotisme aussi que représente un étranger de

pays lointain pour celui qui n'a jamais quitté son quartier...

Ensuite il y a la guerre. La résistance pour certains. La peur pour les autres. L'angoisse pour tous les étrangers. Les rafles de 1943. Les arrestations, les fuites, l'entraide. La décomposition de ce monde malgré tout homogène d'avant-guerre où la vie se déroulait dans un espace centré autour d'un café. L'éclatement des anciennes structures. La vie que beaucoup doivent réenvisager. L'intégration remise en question.

Il y a enfin les lendemains, des lendemains qui ne chantent pas. L'impossibilité de reconstituer le monde antérieur qui, malgré son imperfection, représentait une certaine sécurité. Le départ d'Aram pour retourner dans un pays plus accueillant. La mort d'Aram, solitaire, vaincu par la vie, dans une gare, au cours de ce retour.

Il y aurait beaucoup à écrire sur le livre de Lépidis, sur les divers aspects de la vie quotidienne qu'il décrit, sur l'attrait exercé par Paris sur les peuples exploités. Paris symbole de liberté, de chance nouvelle, sur les désillusions qui accompagnent généralement la venue dans cette terre promise, sur la faculté d'adaptation qui est demandée à l'étranger...

Mieux vaut lire ce roman et se laisser entraîner par sa mélancolie. Ce n'est pas une analyse des conditions de vie des immigrés en France mais un plaidoyer discret en faveur d'une plus grande fraternité humaine.

Jacques LAMBALAIS

« L'Arménien », par Clément Lépidis. Editions du Seuil. Collection Méditerranée.

→ La famille est partagée entre ceux qui restent en zone « dite libre » et ceux qui rentrent en zone occupée.

L'histoire s'éclaire : débarquement en Afrique du Nord, Stalingrad. Autour des résistants, des juifs de France, l'étau se resserre.

Chacun tente de son mieux de reculer l'échéance fatale. Certains s'efforcent, vainement, d'utiliser telle ou telle relation qui l'ajournerait : un fonctionnaire de l'U.G.I.F. (Union Générale des Israélites de France), une secrétaire d'un ministre de Vichy. D'autres s'engagent dans la lutte armée, tombent, dans leurs maquis ou leurs réseaux, pour accomplir déjà leur revanche.

La famille comme les autres est dispersée entre les refuges d'infortune : la prison, Drancy, Beaune-la-Rolande. Là, l'arrivée du plus petit colis est un événement. Au dernier quart d'heure, il s'agit encore de se débrouiller, de tenir.

Dans les camps d'internement, les enfants juifs jouent à *Pitchi Poi* : l'enfer mystérieux vers lequel les trains les emportent.

De septembre à décembre 43, c'est la fin. On part presque sans espérance avec

ses souvenirs du Roch Hachana célébré en famille, aux temps heureux.

Plus rien n'en restera que des cendres.

Quand la victoire arrive sur des millions de tombes et des millions de morts sans tombes, des familles s'accrochent à l'illusion de voir revenir leurs disparus.

Mais bientôt, nul doute n'est plus permis sur la solution finale.

Denise Baumann suggère sa conclusion — la nôtre : lutter pour que de telles horreurs ne se reproduisent pas : ce qui implique partout la stricte égalité de droits et aussi la pleine sécurité pour Israël, le châtiement des coupables auxquels l'Europe souhaite « non la mort qu'ils ont si bien donnée, mais le remords, celui qui ronge... En sont-ils capables ? »

L'antisémitisme, s'il s'avère en recul, reste toujours vivant. Le racisme — à base de xénophobie, d'agressivité, d'injustice sociale, de chauvinisme, d'incompréhension et d'intolérance — est toujours à nos portes.

N'oublions rien et unissons-nous pour le combattre.

C'est — entre beaucoup d'autres — le mérite de ces deux livres de nous rappeler ce double devoir.

Pierre PARAF.

Les Guichets du Louvre

« Il y a dix ans, il eût été impossible d'aborder le problème de la rafle de 1942, explique Michel Mitrani, le sujet est terrible. Il ne manquait pourtant ni scénariste ni réalisateur pour en parler. Aujourd'hui, semble-t-il, il y a prescription. C'est sans doute pourquoi j'ai pu mener à bien cette entreprise. Ce qui m'a intéressé, c'est l'authenticité d'un récit qui me permettait de souligner certaines évidences. Cette grande rafle de Paris, à froid, était un événement considérable. Les Français n'étaient tout de même pas « chauffés » dans l'hystérie comme en Allemagne... C'est pourquoi mon film montre une opération raciste, une opération bureaucratique... Le racisme existe aussi à chaud. Mais ce racisme sans haine ni passion a une résonance effrayante. Il est relativement rare, dans la vie d'un cinéaste, de pouvoir traiter d'événements graves, cachés, reels à ne pas y croire... »

« Les Guichets du Louvre », c'est l'histoire d'un jeune homme de 1942, Roger Boussinot. Apprenant qu'une rafle va avoir lieu touchant la communauté juive, le garçon va s'efforcer d'aider les proscrits à s'échapper de la souricière, au quadrillage systématique de la police, et parmi eux, cette jeune fille...

« Le sujet se présentait dans sa structure comme un objet cinématographique possible. C'est pourquoi je voulais en faire un spectacle au sens révélation du terme. Ce qui est important, c'est que l'histoire n'a pas été écrite vingt ans après. J'ai une certaine méfiance pour les idées de scénaristes qui jaillissent sur un sujet vingt ans après que celui-ci a eu lieu. »

Un étudiant de 20 ans, qui fait partie de ces jeunes gens dont on a volé l'adolescence. « Il n'est pas politisé, révolté comme on peut l'être à son âge, sans doute, mais il sait qu'une saloperie va avoir lieu, et il n'en veut pas. »

Michel Mitrani insiste, par ailleurs, sur le personnage de la jeune fille que ce garçon veut sauver et qui le touche si profondément. « Un univers extrêmement banal est le sien, sa mère, sa famille et son travail constituent son seul horizon. C'est une héroïne du quotidien. Elle sent d'une façon diffuse son appartenance à une communauté, elle n'est pas religieuse; mais c'est surtout une très jeune fille qui, soudain, découvre la souffrance, que j'ai voulu montrer. Ce qui est important, aussi, c'est son attitude vis-à-vis du jeune homme : son intervention l'émeut certes, mais elle n'accepte jamais vraiment son aide... »

EN 1974, qu'est-ce que le racisme au cinéma? Ni plus ni moins que ce qu'il a toujours été avec, dans sa résonance actuelle, une audace différente dans le souci d'en parler et, sinon d'en démonter les mécanismes, du moins d'en souligner toujours davantage le côté infamant.

Ainsi, au seuil de cette nouvelle année, le racisme est-il plus que jamais en première ligne! Pour Michel Mitrani, entre le Vel d'Hiv de 1942 et le stade de Santiago de Chili d'aujourd'hui, rien n'a changé. « Les terrains de sport servent toujours, l'histoire se répète



Ali Ghalem, et deux de ses acteurs, au cours du tournage de « L'Autre France ».

Une histoire simple, mais qui s'inscrit sur une fresque de 6 millions de morts.

« L'itinéraire dans la rafle était un bon dispositif pour parler de la résignation des juifs, mais n'oublions pas qu'en 1942, la majeure partie des hommes avait été déportée, il ne restait guère que les femmes, les enfants, les vieillards... Malgré tout, il y eut un embryon de résistance. A un moment du film, on voit ce tract que glisse sous une porte un juif communiste... »

« N'importe quel sujet raciste a une résonance actuelle. » Michel Mitrani a plongé sa caméra dans un passé dont nous ne cesserons jamais de rougir.

L'Autre France

Ali Ghalem, quant à lui, a opté pour l'histoire immédiate, celle de 1974. Et toujours la face du racisme est semblable. Quelle que soit sa forme : une bombe au consulat algérien, le tir à vue des tra-

vailleurs nord-africains dans les rues ou l'établissement de liens ségrégationnistes à l'usine, sur le chantier...

Ali Ghalem a coproduit son film « L'Autre France ». Parce qu'il le destine à un public international, il n'a pas lésiné sur les moyens : de la couleur, des acteurs professionnels, des techniciens de choc... il est loin, le temps de « Mektoub ».

Son film, dont il parle du bout des lèvres, « fera boum », parce qu'il expose pour la « première fois » le grave problème des travailleurs immigrés. Ali Ghalem se défend de faire des films d'auteur, comme il se défend de prendre parti. « Je ne veux exprimer ni mes visions ni mes problèmes personnels, au spectateur de prendre ses responsabilités... »

« Quand on lui demande si la notion de racisme « se vend » auprès d'un certain public, et s'il ne profite pas de l'occasion créée par l'actualité, il répond que, de toute façon, « il n'existe aucun producteur de gauche, même si d'aucuns se disent

avec férocité, c'est pourquoi il ne faut pas avoir de cesse d'en parler. »

Traiter du racisme, c'est ce qu'ont choisi de faire plusieurs cinéastes. Michel Mitrani, déjà cité, avec le film dont il vient d'achever le tournage, « Les guichets du Louvre », Ali Ghalem en abordant le problème des immigrés dans « L'Autre France », Michel Drach qui a décidé de mettre en scène les péripéties de sa vie personnelle, juif ès qualités, enfin, Stelio Lorenzi dans une dramatique sur l'affaire Rosenberg, dont nous reparlerons dans un prochain article.



La famille Drach, réunie, pour le tournage des « Violons du bal ».

tels ». Le racisme est un objet commercialisable, fort bien! Il accepte tous les capitaux, d'où qu'ils viennent, « hormis des racistes ». « Le racisme est une question de rapports de classes, de rapports économiques : il atteint des petites gens, eux-mêmes des victimes. Il ne suffit pas de le dénoncer sentimentalement, il faut accoler au mot racisme celui de profit... Mais les bourgeois se montrent compréhensifs du moment que cette dénonciation est elle-même source de profit. »

Les Violons du bal

Michel Drach, après *Elise ou la vraie vie* qui nous contait l'histoire d'amour d'une Française et d'un Algérien, nous convie, cette fois, à entendre une musique dont les accents sont tout aussi douloureux, avec *Les Violons du bal*.

Sous l'Occupation, un petit garçon prend conscience de l'antisémitisme en ce

découvrant brutalement juif. Cet enfant, c'est l'auteur. Un enfant qui après avoir connu la quietude voit soudain tout exploser autour de lui. Pourquoi? Parce qu'il est juif et que c'est la guerre. « C'est cet éclatement que j'ai voulu montrer — explique Michel Drach. Entre 1939 et 1943, le monde s'est mis brusquement à danser très vite une gigue fantastique sur une musique discordante. »

Les Violons du bal, un projet vieux de 18 ans, et riche des enseignements d'une expérience tissée de nombreux hauts et bas. Michel Drach, c'est *On n'enterre pas le dimanche* et le Prix Louis Delluc 1959, c'est *Amélie ou le temps d'aimer* qui reste dans les tiroirs de 1960 à 1963, ce sont les besoins alimentaires (*La Bonne occase*, *Safari-diamants*) que la critique ne lui pardonne pas, c'est, enfin, l'époque « cauchemardesque » d'*Elise ou la vraie vie*, pendant laquelle Michel Drach se promène de distributeurs en directeurs de salles, 18 mois durant.

Les Violons du bal, 1973, produits par le réalisateur, co-produits par la 3^e chaîne et qui bénéficient d'un distributeur en renfort, c'est un récit autobiographique où se mêlent le passé, le présent, et la qualité d'un auteur marginal dans une société où la notion de profit s'est depuis longtemps substituée à la notion de culture, et *a fortiori*, dans cette magnifique mécanique « populaire » qu'est le cinéma. C'est pourquoi, dans l'interpénétration des deux récits, l'enfance est évoquée avec les images du rêve, donc avec l'appui de la couleur, et les déboires du cinéaste sont filmés en noir et blanc dans un style reportage de télévision.

Autobiographique, le film l'est donc, avec détermination. « Les détails autobiographiques dans une œuvre sont libérateurs. Un auteur de films ne devrait jamais faire que des films qui le touchent de pres. » Aussi, Michel Drach en profite-t-il pour régler quelques comptes. Quand, dans le courant du film, il expose son scénario à un présumé producteur : l'histoire d'un enfant juif pendant la guerre, et que celui-ci s'exclame : « Un juif mort, ça peut encore se vendre, mais un juif vivant, impossible », ce ne sont pas des mots d'auteur qu'il manie, mais des phrases qui lui ont été réellement dites!

Film de famille de surcroît, où Marie-José Nat, femme de l'auteur à la ville, joue son propre rôle à l'écran tout en incarnant la mère de Michel Drach, et où, David, son fils, interprète son père enfant. Rapports ambigus, on le voit, mais Drach se défend de toute résonance freudienne : « pirandellienne », à la rigueur. Quant au rôle du cinéaste, il est interprété par le meilleur ami de l'auteur, Jean-Louis Trintignant.

Mais surtout, film tout de tendresse, où l'homogénéité de l'interprétation rend avec justesse les rapports qui unissent la mère, son plus jeune fils, David, et ses deux grands enfants.

Marie-José Nat est merveilleuse de courage. Sa force, elle la puise dans l'adversité, mais surtout dans un amour filial exempt de toute méfiance.

Film en demi-teintes, en petites touches délicates ou la reconstitution historique a peu d'importance, où seul compte le lien affectif qui relie le passé au présent.

L'ambition de tout auteur est que le spectateur trouve dans un film les émotions qu'il a voulu y mettre. « Le même battement de cœur éprouvé par tous ceux qui l'ont tourné! »

Monique VERNHES.

● **LACOMBE LUCIEN**, de Louis Malle.

Lacombe Lucien, c'est en ces termes que se présente partout le héros du nouveau film de Louis Malle et Patrick Modiano. Le nom suivi du prénom ; ainsi chacun de nous est désigné par les puissances officielles : l'Armée, l'Administration qui n'ont à connaître que des numéros sans individualité.

Lacombe est précisément un de ces êtres anonymes, dont la personnalité n'a pu se développer. Garçon de salle dans un hospice, rejeté au dernier échelon de la hiérarchie, il se refait une dignité en tuant plus faible que lui : oiseaux, lapins. L'occupation allemande lui donne une occasion de récupérer une part de puissance. Dans le maquis ou à la Gestapo ? Le hasard en décide et non pas la fidélité à une conviction dont il est dépourvu. Le voilà donc parmi les auxiliaires de la police allemande. Il chasse les résistants comme il braconnait, pour se prouver qu'il est un homme, pour prendre sa revanche sur la société. Peu de scènes atroces dans la sobre mise en scène de Louis Malle. Seuls quelques plans rapides nous rappellent de quoi se rend complice l'animalité du héros.

Dans sa quête de puissance, Lacombe n'est d'ailleurs pas indifférent à un certain bonheur ingénu au sein de cette nature d'où il sort, et en compagnie d'une jeune fille juive dont il est amoureux. Avec son habituelle candeur instinctive, il s'impose auprès de celle-ci et auprès de son père en faisant valoir sa qualité de gestapist. C'est mise dans ce foyer, il trouve une compensation aux frustrations subies dans sa propre famille. Il finira d'ailleurs par tuer un Allemand, emporté par le sauvage désir de sauver celle qu'il aime, sa propriété.

Plus tard, il mourra sous les balles des Résistants sans avoir rien compris à sa tragique aventure. Jusqu'à la fin il aura été « hors du coup ». Dans son entourage, nombreux sont les collaborateurs minables gens qui crurent profiter de l'occupation sans trop se salir les mains : policiers, râtes, combinards de tout poil, actrices uniquement soucieuses de leur carrière dansent au rythme des tangos à la mode en faisant semblant d'ignorer l'histoire et ses victimes.

De ce monde aussi misérable qu'odieux, les auteurs tirent un florilège de bassesses et d'absurdités dont la présence physique devient sensible jusqu'à l'écoeurement. Ils y parviennent simplement, dans un style classique, servi par d'excellents comédiens, parmi lesquels on distinguera Pierre Blaise, acteur non professionnel, au naturel impressionnant, comme l'ensemble de ce film, juste et sans complaisance.

Jean-Claude LABRACHERIE.

● **TOUCHE PAS A LA FEMME BLANCHE**, de Marco Ferreri.

Un western au cœur de Paris. Les Halles meurtries, saignées, abattues par les promoteurs.

Et au milieu du « grand trou des Halles », des Indiens ; quelle tribu ? Sioux, Pieds-Noirs ou Algériens ? On ne sait pas.

La vie moderne. La passerelle des Halles. Les bulldozers. Au milieu, le général Custer, l'armée américaine, les fameuses « jacquettes bleues » des guerres indiennes. Le président de Washington au « regard implacable » s'appelle Nixon.

Marco Ferreri montre les atrocités des guerres coloniales. On tue des Indiens parce qu'ils gênent, comme les habitants des Halles, les immigrés, gênent les promoteurs.

On tue pour la domination des Blancs. Les trafics d'armes, les expositions de cadavres, les pendaisons. Tout ce qu'a produit notre civilisation occidentale colonialiste. Tout y est : la présence de la C.I.A., les exploits antérieurs des militaires tels que l'assassinat de Guevara, les massacres en Afrique.

Le présent et le passé se côtoient dans le film. Cela surprend au début, mais un grand souffle nous emporte.

Les Indiens, qui représentent tous les opprimés, sortent vainqueurs de Custer (c'est Little Big Horn), grâce à leur unité, grâce à une nouvelle tactique de lutte. Pour vaincre, les opprimés doivent être unis ; unis pour survivre ; unis pour résister ; unis pour lutter ; unis pour vivre.

● Interprétation excellente de Mastrianni, Philippe Noiret, Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Alain Cuny et Serge Reggiani.

Jacques DIMET.



A propos d'« Abraham et Samuel »

A la suite de la parution, dans notre dernier numéro, de l'article de Victor Haïm : « Suis-je antisémite ? » nous avons reçu de Mme Andrée Berg la lettre suivante :

« J'ai vu à l'Odéon une fort mauvaise pièce de M. Haïm et ai écrit mon sentiment dans le « Journal des Communautés ». M. Haïm en a profité pour exciper du droit de réponse, et envoyer un long plaidoyer, qui a paru dans le J.D.C.

« Il m'attaque dans votre dernier numéro. Je viens donc vous demander, sans avoir la grossièreté de recommander ma lettre, d'expliquer à M. Haïm, ou de lui faire expliquer, que je ne défends aucune classe... Je ne veux pas recommencer à polémiquer, car je ne veux pas que M. Haïm en profite pour faire parler de lui.

« Je compte sur votre courtoisie, et je crois pouvoir dire votre amitié, pour publier cette lettre. »

PENSEZ

3M

PRODUITS DE HAUTE QUALITE POUR L'INDUSTRIE :

- ABRASIFS
- RUBANS ADHESIFS
- ISOLANTS ELECTRIQUES
- COLLES - MASTICS
- SECURITE
- MICROFILM
- REPROGRAPHIE

135, BOULEVARD SERURIER
PARIS 19^e - TEL. : 202-80-80



Marcel VERGNOLLE

DREYFUS

Une interview de Jean-Claude Grumberg par Roger Maria

A l'Odéon, en ce moment, on peut voir une pièce très curieuse, pleinement intéressante, d'un jeune auteur, Jean-Claude Grumberg, qui s'était déjà signalé par plusieurs œuvres originales, dont « Amorphe d'Ottensbourg » sur cette même scène du Théâtre national.

Ce n'est pas, malgré le titre, une illustration de l'Affaire Dreyfus, mais une reconstitution imaginaire de la façon dont des juifs polonais de 1930 ont pu, vingt-cinq à trente-cinq ans après l'événement, le vivre et le comprendre, à l'occasion des répétitions d'une pièce qu'un ouvrier juif intellectuel a écrite pour une troupe d'amateurs, et aussi comment ils réagissent à la propagande sioniste, à la perspective de la création éventuelle d'un Etat juif.

« Dreyfus » est du théâtre dans le théâtre, jusqu'à l'emploi du procédé du psychodrame, puisque presque toutes les scènes se déroulent au cours des répétitions.

La mise en scène, très vigoureuse, est de Jacques Rosner et les acteurs sont excellents et bien dirigés : Claude Dauphin, Maurice Chevit, Gérard Desarthe, etc. Je suis allé m'entretenir de « Dreyfus » avec Jean-Claude Grumberg.

R.M. — On comprend pourquoi vous avez choisi 1930, qui permet d'orienter l'articulation des dialogues et vers le passé — l'Affaire Dreyfus — et vers l'avenir proche : le nazisme, la guerre, la solution finale, la création de l'Etat d'Israël.

J.-Cl. G. — J'ai voulu porter à la scène ces juifs-là parce que ce sont ceux que je connais le mieux, ceux auxquels je suis attaché : ce sont mes parents. Moi, je suis né en 1939, à Paris. J'ai choisi 1930 pour toutes les raisons que vous évoquez, et de même que, dans la pièce, les gens parlent d'événements qu'ils n'ont pas connus : l'Affaire Dreyfus (1894-1905), je fais comme eux, aujourd'hui, par rapport aux premières années 30, mais ces gens d'il y a plus de quarante ans, en parlant d'eux et du capitaine Dreyfus, en fait, ils vont parler de nous.

Ces hommes et ces femmes, quelques-uns des six millions, qui les connaît ? Pour la plupart, on va les tuer : à nous de les faire revivre.

R.M. — Ainsi d'ailleurs, d'une certaine façon, que les protagonistes de l'Affaire Dreyfus.

J.-Cl. G. — Oui. C'est ainsi que je me

demande si l'épouse exemplaire de Dreyfus, Lucie Dreyfus, qui est morte en 1945, a porté l'étoile jaune...

R.M. — Pensez-vous — mais l'avez-vous voulu ? — que réellement, à l'époque, des juifs polonais du ghetto d'une petite ville auraient réagi selon la psychologie que vous leur prêtez ?

J.-Cl. G. — Personne ne peut répondre avec certitude à cette question. Je n'ai pas voulu faire œuvre réaliste au sens courant du terme. Un jour, à Tourcoing, un monsieur s'est levé et m'a dit : « Ils sont très gênants, vos Polonais ». Un autre, un juif d'origine polonaise, m'a déclaré simplement : « Toutes les nuits de Noël de mon enfance, je les ai passées chez moi, parce que nous avions peur. » En somme, je n'ai pas présenté les juifs, pas même les juifs polonais de 1930, mais certains juifs, des juifs que j'ai choisis, avec tendresse...

R.M. — Avez-vous observé que l'Affaire Dreyfus ait pu être ressentie, à l'extérieur, avec une incompréhension aussi générale, un tel rejet d'un certain type de juif se voulant tout à fait français, au point d'embrasser la carrière militaire avec le même état d'esprit que les officiers réactionnaires

classiques — moins l'antisémitisme, évidemment.

J.-Cl. G. — Il existe une nouvelle de Shalom Aleïkhem qui a pour titre « Dreyfus à Krivileska » — quatre ou cinq pages : eh bien, le grand écrivain yiddish représente des gens du même milieu que ceux que j'ai choisis. Il les décrit comme ne comprenant pas du tout cette affaire concernant un juif tellement assimilé qu'il est officier dans l'armée française — et occupant une fonction à l'état-major, et d'esprit militariste et, dirait-on, « patriotard » ; ils comprennent encore moins les raisons de l'antisémitisme dont il est l'objet. En Pologne, en Russie tsariste, les communautés juives n'avaient pas affaire à ce genre de situations.

Mon grand-père était comme eux. Le samedi, il allait « aux informations » et racontait les choses à la maison et à l'entourage comme il les avait comprises. Comme dit Arnold, le coiffeur, dans ma pièce : « Les gens comprennent ce qu'ils ont envie de comprendre, ce qui les arrange ».

R.M. — Et si vous écriviez une vraie pièce sur l'Affaire Dreyfus, non pas tant, au second degré, sur les diverses façons de la « vivre » à cette époque, mais sur ses mécanismes profonds, dans le style de « L'Affaire Mattei » de Francesco Rosi, par exemple ?

J.-Cl. G. — Oui... et puis non : ce serait une entreprise trop vaste : plus de dix ans d'Histoire, le nombre des protagonistes, l'Europe tout entière en cause, toute la politique d'une époque, les multiples phases et rebondissements... Ce serait très intéressant, mais... Et puis, il faudrait prolonger jusqu'à Vichy, qui a aussi représenté une sorte de revanche haineuse des antidreyfusards...

R.M.

L'Afrique au cœur du monde



COMMENT traduire ici des intonations qui convient l'Homme aux pieds des monts, le pénètrent au trefonds de ses entrailles, d'où elles expurgent la Mémoire ?

Bachir Touré est cette voix. Il est le griot de l'Afrique, mémoire faite pour brûler jusqu'à la nuit des temps. Il est la voix de ce Continent, dont les fils sont devenus des hommes, sur la terre des ancêtres qui a bu leur sang. Continent dont les filles aux seins debout sont les maîtresses dociles des étreintes de la kora (1). Le verbe explose en gerbes miraculeuses. Le Dahomey résonne au cœur des tambours. Chant plein d'une terre meurtrie de South Africa aux chevilles d'argent. Folklore sans doute, mais histoire, mais vie. Quand les cimes des palmiers seront vides de vautours, reviendra le cheval de Chaca (2). Les poètes de l'Afrique sont les ferments de la nuit. Leur âme communique avec la voix chaude de Bachir Touré et des tam-tams, trait d'union entre les Diolas du Sénégal et les Yorubas de la Nigéria.

Nous frissonnons d'émotion à leur écoute, et faisons le voyage, tandis que, chez nous, au bord des routes, le masque témoigne. Dans nos villes où des lucioles clignotantes lancent des S.O.S. l'Africain cherche son visage. A l'aube parfois, il

rencontre un rire lugubre qui glace les cœurs qui se souviennent.

Ecoutons et tendons-nous. Les battements des tam-tams se font plus rapides et plus sourds, la kora tendre et profonde. La voix s'élève et devient la voûte du Continent.

Le Congo catéchisé a souffert d'aimer par cœur. Il n'avait d'autres épines que celles de ses cactus pour en faire les couronnes du martyr. Il devint juif errant au nom du Christ des bourgeois, au nom d'un dieu qui ne sait rien des femmes d'Antsirabe pas plus que de Harlem.

L'Afrique se cabre sur les touches de l'orgue, récupère son identité. L'heure où les nègres cognaient désespérément de la tête et des entrailles ne sera bientôt plus. Les colliers de cories danseront de plus belle, avec passion.

Quand Bachir Touré dit et chante l'Afrique nos regards deviennent visionnaires et nous y gagnons en plénitude.

Son disque (33 tours), édité chez Philips (Réf. : 6332 115), est en vente au M.R.A.P.

Laura M'ZA.

- (1) Instrument à cordes.
- (2) Personnage légendaire et symbole révolutionnaire en Afrique du Sud.

« Carrefour »

Par la musique, le chant, la poésie, Bachir Touré nous convie, avec ses musiciens, au voyage d'Afrique à Harlem, en passant par les Antilles ; du 5 au 9 mars inclus, il présente un spectacle au Théâtre de l'Est parisien (1), chaque soir à 21 heures. Voici des extraits du texte par lequel Bachir Touré explique le sens de cette réalisation :

Dyali Mady Cissokho, griot (2) de ma famille, m'a ouvert à l'Afrique dès mon plus jeune âge... Plus tard, je dus fréquenter l'École des Blancs. Et grand-père, qui était un sage, de dire, chaque fois qu'il m'entendait vanter les vertus de la nouvelle langue que j'annonçais : « Pourtant le Passé éblouit le Présent de son auréole... »

Le Passé pour moi, c'est le royaume

d'enfance où tant de fois j'ai moissonné le souvenir, l'évènement. Ainsi est né « CARREFOUR », par la grâce du griot, mon maître, embrassant d'un même élan rythmique Hier, Aujourd'hui, Demain.

Les poèmes qui composent « CARREFOUR » ne constituent ni un bilan, ni un panorama de la culture négro-africaine. Seul le thème en justifie le choix. Le thème lui-même est soumis à un rythme qui ordonne le spectacle.

(1) Avec Lamine KONTE (cora et percussion). Clément LEGITIMUS (percussion). Théo LEGITIMUS (guitare). Prix des places : 10 F.

(2) Griot : poète, musicien, conteur, historien, généalogiste, détenteur de la tradition orale en Afrique Noire.

CULTURE

AU FIL...

■ Le film marocain de Souheil ben Barka : « Les mille et une mains » est actuellement projeté à Paris. D'autre part après le succès de la « Semaine du cinéma indien » à Paris, le programme sera présenté à Nevers, Dijon, Nice et Marseille.

■ Le plus ancien et le plus important des festivals de film arabes et africains, qui a lieu tous les deux ans à Carthage est menacé de disparition. Des rumeurs, non démenties, circulent sur la suppression pure et simple de la subvention allouée par l'Etat tunisien pour sa tenue.

■ « La coopération aide ou néo-colonialisme ? » d'Yves Fuchs, vient de paraître aux Editions Sociales. L'auteur coopérant en Afrique du Nord, communiste, fait le point sur les différents aspects de la politique actuelle de la France en matière de coopération (190 pages, 9 F).

■ Lors de l'exposition d'avant-garde, organisée en août 1973 par le groupe « Signe », à Grasse, le maire, M. de Fontmichel, qui avait été à l'origine, en juin, de « ratonnades » contre les travailleurs arabes de la ville, avait fait saisir un collage du peintre Dubreuil, incluant une photo des opérations policières d'alors. Il vient d'être mis en demeure par la Cour d'appel d'Aix-en-Provence de restituer l'œuvre à son auteur sous astreinte de 10 F par jour de retard à compter de la signification de l'arrêt.

■ Actuellement au théâtre Daniel Sorano, à Vincennes, la pièce de Pierre Bourgeade « Deutsches Requiem » est présentée dans une mise en scène de Daniel Benoin.

■ La science et l'histoire ne demeurant pas stationnaires, et la recherche ayant progressé depuis 1956, date de la première édition du « Racisme devant la science », cet ouvrage vient d'être réédité et mis à jour par l'UNESCO. On peut se le procurer à la librairie de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris, au prix de 39 F.

■ L'association « Les Etudes Tziganes » nous informe que « Le manuel de lecture et d'écriture » qu'elle vient de publier, est dorénavant vendu aux prix suivants : manuel de l'élève 17 F ; guide de travail et fiches pédagogiques 19 F (Etudes tziganes, 2, rue d'Hautpoul, 75019 Paris).

DES JOURS

vie du m.r.a.p.

ASSEZ !

LE racisme prend en France des proportions alarmantes. Il ne se passe pas de semaine où ne soient perpétrées des agressions contre des travailleurs immigrés : des dizaines d'entre eux, le plus souvent Algériens, ont été tués ces derniers mois par des commandos armés et motorisés ou par des tireurs isolés. Dans la plupart des cas, les auteurs de ces violences délibérées sont restés impunis.

Il faut en prendre conscience et réagir !

Allons-nous revenir aux temps funestes de l'O.A.S. ? Laisserons-nous s'instaurer en France les mœurs du Ku Klux Klan ? Tolérons-nous que la barbarie raciste revienne dans notre pays, trente ans après la victoire sur le nazisme ? Resterons-nous passifs quand, près de nous, on assassine des innocents, pour la seule raison qu'ils ont une forme de visage, une couleur de peau, une origine différentes ?

LES crimes se multiplient dans un climat malsain, où se déchangent les campagnes calomnieuses contre les immigrés. Prenant prétexte des problèmes pétroliers et de la crise économique qui va s'aggravant, les racistes voudraient faire croire que les travailleurs originaires d'Afrique du Nord en sont responsables. Et l'on prétend que le licenciement et le renvoi des étrangers mettraient fin aux difficultés.

Or, les immigrés contribuent par leur dur labeur au développement économique. Appelés par le patronat, ils ont droit à l'égalité, à des conditions humaines de vie et de travail. Des mesures dirigées contre eux, loin de résoudre les problèmes actuels, ne feraient que faciliter les atteintes aux droits et à l'emploi de l'ensemble des travailleurs. Ceux-ci ne doivent pas se laisser tromper et diviser par le racisme.

QUELLES qu'en soient les victimes, Arabes, juifs, noirs d'Afrique ou des D.O.M.-T.O.M., Portugais et autres immigrés, Gitans, le racisme est toujours un mensonge, un piège cruel et dangereux. Combattre cette idéologie sanglante, c'est défendre les libertés, la dignité, la sécurité de tous, Français et immigrés.

Ensemble, disons : C'EST ASSEZ.

HALTE AU RACISME !

LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.) appelle à une mobilisation résolue de l'opinion publique, dans l'union, contre cette lèpre intolérable. Il vous invite à vous joindre à lui pour une vaste campagne d'information et d'action, pour la vérité, la solidarité et la justice.

Adhérez au M.R.A.P., lisez « Droit et Liberté »
120, rue Saint-Denis - 75002 Paris - Téléphone : 231-09-57
C.C.P. M.R.A.P. 14825-85 Paris - C.C.P. « Droit et Liberté » 6070-98 Paris

11 JUIN 1973 : dans les rues de Grasse (Alpes-Maritimes) des travailleurs tunisiens sont pourchassés par la police, soutenue par des éléments racistes de la ville.

2 JUILLET : noyade à Ivry d'un travailleur portugais poursuivi par un commando armé.

27 AOÛT : des parachutistes se livrent à la « chasse » aux Nord-Africains dans les rues de Toulouse.

AOÛT-SEPTEMBRE : sept Algériens sont tués en quelques semaines à Marseille. Attentats mortels au Perreux (Val-de-Marne), à Metz et Maubeuge contre des Algériens.

13 SEPTEMBRE : attaque d'un commando motorisé, armé de fusils contre un foyer de travailleurs marocains, près de Lens.

16 SEPTEMBRE : parce qu'il avait bousculé involontairement un landau d'enfant, un travailleur tunisien est tué par une femme d'un coup de carabine, à Marseille.

8 OCTOBRE : un écolier algérien de 12 ans gravement blessé à Paris, d'une balle tirée d'un immeuble voisin, pendant le cours de gymnastique de sa classe.

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE : agressions et attentats multiples contre des travailleurs immigrés dans le Var, à Marseille, et dans la région parisienne. Un Algérien tué dans la rue à Saint-Etienne, un autre dans l'Isère au cours d'un bal.

17 NOVEMBRE : coups de feu tirés d'une voiture contre des travailleurs algériens près d'un foyer, à Bourges. A Toulon, un engin explosif est lancé dans un cinéma fréquenté par les travailleurs maghrébins.

11 DÉCEMBRE : l'attentat contre le Consulat algérien de Marseille fait 4 morts et 20 blessés.

26 DÉCEMBRE : un travailleur tunisien roué de coups par un groupe de quatre hommes est laissé inanimé pendant onze heures à Montoir (Loire-Atlantique).

27 DÉCEMBRE : coups de feu à Marseille contre une camionnette transportant des femmes de ménage étrangères.

28 DÉCEMBRE : un commando de huit jeunes agressent un travailleur algérien et saécagent un café, à Roubaix ; arrêtés, ils sont aussitôt libérés.

7 JANVIER 1974 : un Algérien tué à Saint-Genis-Laval, près de Lyon.

14 JANVIER : un Algérien tué à Bitch (Moselle) à la suite d'une « discussion » sur le pétrole...

... Et ce ne sont là que des exemples parmi beaucoup d'autres agressions commises en quelques mois.

Cet appel a été adopté le dimanche 3 février par le Conseil national du M.R.A.P. Edité en tract, il est à la disposition des comités locaux et de tous les militants qui souhaitent participer à sa diffusion. (Voir page suivante le compte rendu de la réunion du Conseil national.)

Riche débat au Conseil national

L'ACTUALITE étant riche en matière de racisme, et l'action du M.R.A.P. intense, le Conseil national, réuni pendant toute la journée du dimanche 3 février à Paris avait un ordre du jour chargé.

En ouvrant la première séance, placée sous sa présidence, Pierre Paraf souligne à la fois la flambée de racisme et de xénophobie qui se produit aujourd'hui en France et les résonances sympathiques recueillies par notre Mouvement.

Les discriminations antijuives

Il évoque aussi la recrudescence de l'antisémitisme et insiste sur la gravité des faits qui ont accompagné le voyage de M. Jobert en Arabie Saoudite.

C'est sur ce point que s'instaure le premier débat. Les communiqués, les interventions du secrétariat auprès du Premier Ministre et du Secrétaire Général de l'O.N.U. sont approuvés (voir page).

Il est décidé également de s'adresser au ministre des Affaires étrangères, qui a fait preuve d'une remarquable passivité, ainsi qu'aux ambassadeurs des pays arabes à Paris. L'action sera poursuivie sous d'autres formes encore, contre les discriminations antijuives, et pour réclamer leur condamnation par les autorités compétentes.

Face aux menées racistes

Un rapport d'Albert Lévy analyse ensuite les menées racistes en France et l'action en cours pour y faire face : manifestation du 9 février à Paris, procès contre la publication « Ordre Nouveau », présence active chaque fois qu'un acte raciste a lieu, solidarité avec les victimes du racisme, défense des droits et de la dignité des travailleurs immigrés, multiplication des assemblées d'information.

Un débat approfondi s'instaure, où Marc-André Bloch indique notamment que notre action contre le racisme visant les travailleurs arabes en France n'implique par un soutien inconditionnel à la politique pétrolière des pays producteurs. D'autres interventions insistent, parallèlement, sur le fait que le M.R.A.P. ne peut qu'approuver des mesures assurant aux pays sous-développés un contrôle accru de leurs ressources en vue du développement réel de l'économie et du mieux-être du peuple.

Ainsi, sont abordés les problèmes du Proche-Orient, dans toute leur complexité, sur lesquels les membres du M.R.A.P., tout en condamnant ensemble le racisme ont des points de vue variés. Il est d'autant plus important qu'un appel ait pu être rendu public par notre Mouvement avec la signature de 150 personnalités de toutes tendances.

De même, sur les questions de l'immigration, abordées par les orateurs sous différents angles, le M.R.A.P. doit faire la distinction entre la lutte contre le racisme, pour l'égalité des immigrés, et l'étude des données générales du problème, qui se situe au niveau politique.

Pluralité, union

Des interventions nombreuses contribuent à éclairer ces aspects cruciaux de notre action : celles de Pierre Paraf, Charles Palant, Benoît Silfille, Jacqueline Marchand, Yvonne Arnel, Claude Richard, Alain Gausse, Bertrand Bary, Alain Dumesnil, Malika Pondevie, Jean Pihan, François Grémy, Jacques Cukierman, Albert Lévy.

Une idée centrale se dégage : la diversité qui est de règle au M.R.A.P. dans tous les domaines (ethnique, politique, social) fait la force du Mouvement ; elle va de pair avec le souci commun de définir des lignes d'action concrètes, et d'agir efficacement contre toutes les formes de racisme. Encore faut-il que, par-delà les prises de position unitaires, les voies par lesquelles elles ont été atteintes apparaissent davantage tant pour les adhérents qu'à l'extérieur. Des dispositions seront prises dans nos documents, dans « Droit et Liberté », pour mieux marquer à la fois la pluralité et l'union qui prévalent au sein du M.R.A.P.

L'action juridique

Puis, l'ordre du jour appelle un exposé de M^{re} Manfred Imerglik sur l'application de la loi relative à la lutte contre le racisme, du 1^{er} juillet 1972.

Concernant la partie de cette loi qui vise les délits de provocation, injure et diffamation, de nombreux articles de presse ont été soumis à la Commission juridique du M.R.A.P. jusqu'à présent ; les actions entreprises les plus importantes sont celles qui visent « Pour un Ordre Nouveau », « Minute » et « Le Méridional ». A Grenoble, le comité du M.R.A.P. a été débouté

à la suite d'une plainte contre un journal local. Soucieuse de ne s'attaquer qu'à des cas où le délit est nettement caractérisé, la Commission juridique a sans doute laissé échapper plusieurs affaires où il apparaît aujourd'hui que des condamnations étaient possibles.

Désormais, grâce à la jurisprudence déjà acquise, nos avocats s'estiment à même de ne rien laisser passer.

Il en est de même pour la partie de la loi qui concerne les discriminations. La Loi a joué parfois un rôle de dissuasion sans qu'il soit nécessaire d'engager des poursuites. Des actions judiciaires sont en cours contre les offres d'emploi discriminatoires parues dans la presse parisienne, ainsi que contre des refus de services à Dunkerque, Rouen, Strasbourg.

Après une intéressante discussion, il est décidé que le numéro de mars de « Droit et Liberté » sera en grande partie consacrée à l'action juridique, et que des dispositions seront prises pour faire mieux connaître la loi par les intéressés, ainsi que pour activer son application.

La revue et les éditions

Au milieu de l'après-midi, le Conseil national entend un rapport d'Henri Citrinot sur notre mensuel et les éditions « Droit et Liberté ».

Les innovations concernant l'administration de la revue (règlements des abonnements et campagne de diffusion deux fois par an, en mars et octobre) et celles qui se préparent pour une meilleure présentation et un contenu mieux adapté aux conditions présentes, sont approuvées et complétées.

La diffusion des livres, pour satisfaisante qu'elle soit, doit s'étendre, notamment par l'action des comités et des militants. Des projets de nouvelles éditions sont examinés.

Dans ces différents débats, outre les membres du Conseil déjà cités, interviennent Charles Ovezarek, Augustine Berthod, Francis Boniart, Joseph Creitz, Jacques Farber, Sory Diallo.

Le Conseil national discute encore, notamment du soutien à apporter au colloque du C.L.E.P.R. sur l'éducation et la scolarisation des enfants de migrants (16-17 mars), de la Journée internationale contre la discrimination raciale (21 mars), et aussi — pour prendre de premières dispositions à cet effet — de la célébration du 25^e anniversaire du M.R.A.P.

Versailles : pour la justice

Les coups de feu tirés par un policier, à Versailles, le 19 octobre, contre le jeune Jean Noël Mara, d'origine malgache, ont rappelé à l'opinion publique le drame qui s'était produit un an auparavant dans un commissariat de cette même ville où l'Algérien Mohamed Diab tombait sous les balles d'un policier.

Les deux affaires ont été liées dans le communiqué publié aussitôt par le M.R.A.P. et diverses autres organisations : A.S.T.I., C.G.F. et C.F.D.T., Comité Mohamed Diab, Accueil et promotion des immigrés de Virolloy. Le journal local *Toutes les nouvelles de Versailles* a publié en novembre ce texte, ainsi que des lettres de lecteurs à travers lesquelles s'expriment l'émotion et l'inquiétude de la population.

Les organisations signataires du communiqué sont intervenues auprès du commissaire central et du préfet pour demander que toute la lumière soit faite dans l'un et l'autre cas.

Le 5 décembre, avec plusieurs autres (partis politiques de gauche, J.O.C., Vie nouvelle) elles ont tenu un meeting commun à Versailles, auquel participait M^{re} George-Laure Pau, membre du Bureau national du M.R.A.P. La mère de Jean-Noël Mara a fait au cours de cette soirée une intervention émouvante, évoquant les préjugés raciaux dont ses enfants ont souffert. Son mari, a-t-elle précisé, originaire de Madagascar, est devenu citoyen français comme ancien combattant. « C'est pour l'avenir que nous devons nous battre, a-t-elle conclu, j'aurai des petits enfants de couleur, je ne veux pas qu'ils souffrent. »

Le 12 décembre, à l'appel des memes organisations, une marche silencieuse a eu lieu dans les rues de Versailles.

Le 26 janvier, c'est à Trappes que s'est déroulé un débat sur le racisme, animé par George-Laure Pau.

NOTRE CARNET

David Vroclans

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès soudain de notre ami David Vroclans, président de la Société mutualiste des originaires de Censtochow.

Il était l'un des fondateurs du M.R.A.P. et appartenait à son Conseil national. Militant convaincu de la lutte contre le racisme, son soutien, comme celui de sa société, n'a jamais fait défaut à notre Mouvement depuis vingt-cinq ans.

Sur sa tombe, Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a rendu hommage à la mémoire de cet homme de cœur et de raison, au dévouement exemplaire. Alexandre Chikozlowski, secrétaire national, et bien d'autres amis étaient présents.

A l'épouse de David Vroclans, à sa belle-fille, à sa petite-fille, nous exprimons nos condoléances affectueuses.

Action unie à Sartrouville

Un tract intitulé « Non les travailleurs arabes ne sont pas responsables de la vie chère ! » a été diffusé à Sartrouville, à l'occasion des manifestations du 6 décembre. Il porte la signature du M.R.A.P. et de diverses autres organisations : Association des travailleurs marocains en France, A.S.T.I., Comité culturel arabe « Al Kadihou », C.F.D.T., C.G.T., C.S.F., E.E.D.F., F.E.N., F.N.D.I.R.P., Jeunesses communistes, Mouvement des travailleurs arabes, P.C.F., P.S., P.S.U., U.F.F.

Le comité local du M.R.A.P., qui était à l'origine de la rencontre entre ces organisations a, d'autre part, envoyé une large délégation à la soirée du Comité culturel des travailleurs arabes de Sartrouville, le 5 janvier au théâtre Gérard-Philipe.

PIEDS SENSIBLES

Les chasseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en BOTTES
Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48
6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)
(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)
(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau)
Magasins ouverts tous les lundis

M.R.A.P.

AU FIL...

■ Au cours d'une soirée sur l'immigration et le racisme, organisée le 25 janvier par le comité du M.R.A.P. du 15^e arrondissement, à Paris, le film « Mektoub », d'Ali Gahem a été projeté, suivi d'un débat animé par Michel Garcia, membre du Bureau national.

■ Des projections ont été réalisées avec le concours du M.R.A.P. à Choisy-le-Roi (« Mon Village »), à Longchamp, dans les Yvelines (« Mektoub »), au Centre culturel d'Agnes (« Négritudes »).

■ Le 26 janvier à Ivry, Roger Maria, membre du Bureau national du M.R.A.P. a présidé un débat sur le racisme organisé par l'Association pour l'enseignement du français aux travailleurs immigrés.

■ Un comité du M.R.A.P. est en voie de constitution dans le Vaucluse. S'adresser à Mme Thérèse Luciani, Résidence Athénée, Br B 6, rue Beethoven, 84000 Avignon.

■ Une réunion, qui a abouti à la création d'un comité local, a eu lieu à Amiens, le 30 janvier, avec la participation d'Albert Lévy.

■ Une exposition sur le racisme est présentée, avec le concours du M.R.A.P. à la Maison de la culture de Reims, du 5 février au 10 mars.

■ Plusieurs projections et débats sur le racisme ont eu lieu dans le Centre de vacances du comité d'entreprise de l'Aéroport d'Orly, près de Grenoble, au cours du mois de janvier.

■ Un débat sur les problèmes actuels de la Guinée-Bissau, animé par Sally N'Dongo, secrétaire national du M.R.A.P. a eu lieu le 22 janvier à Paris (16^e), à l'initiative du M.R.A.P., de l'A.S.T.I., de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France et du Comité de soutien aux luttes de libération dans les colonies portugaises. Le M.R.A.P. et l'A.S.T.I. organisent, le 22 février, un débat sur le Chili, avec projection du film « Septembre chilien », de Bruno Muel.

■ Pierre Paraf, président du M.R.A.P. et Albert Lévy, secrétaire général, représentaient le M.R.A.P. à la Conférence internationale de juristes sur la situation sociale et juridique des travailleurs migrants en Europe occidentale, qui a eu lieu du 25 au 27 janvier, au Palais de l'U.N.E.S.C.O. Plusieurs avocats du M.R.A.P., M^{re} Manfred Imerglik, Roland Rappaport, Fred Hermant, George-Laure Pau, ont participé à la préparation et aux travaux de cette conférence, due à l'initiative de la Fédération internationale des juristes démocrates.

DES JOURS



LE C.L.E.P.R. qui depuis sa fondation (1960) s'est donné pour tâche de lutter sur le terrain de l'enseignement et de l'éducation contre les préjugés raciaux s'est trouvé tout naturellement amené ces dernières années à se pencher particulièrement sur le cas des enfants qui risquent d'être victimes de ces préjugés, au premier rang desquels figurent les enfants de migrants.

Il croit avoir été parmi les premiers organisations ou mouvements à se préoccuper de ce problème, dont il est à peine utile de souligner la gravité. Il a pris à plusieurs reprises l'initiative de réunir des instituteurs et institutrices enseignant dans des classes qui comptent parmi leurs élèves un contingent important de ces enfants, pour leur permettre de confronter leurs expériences et de chercher en commun les solutions les plus adéquates aux difficultés qu'ils rencontraient. Tout récemment encore, Droit et Liberté a publié dans son numéro de juillet 1973 un ample dossier sur la question.

Mais aujourd'hui, le temps est bien dépassé où la situation des migrants et de leurs familles n'intéressait réellement que des couches très limitées de l'opinion. Il aura fallu, hélas, la remontée récente et spectaculaire du racisme, la multiplication des crimes qu'il a inspirés pour qu'un nombre croissant de Fran-

çais découvrent le problème et se sentent par lui directement concernés.

C'est dans le cadre de cette pressante actualité que le C.L.E.P.R. a jugé le moment venu de préparer un large colloque dont on trouvera le programme indiqué dans le document que l'on pourra lire ci-après.

Ce document a été d'abord rédigé à l'intention des diverses organisations dont nous avons sollicité la participation. Nous tenons toutefois à préciser que notre invitation s'adresse également à toutes les personnes qui voudraient, à titre individuel, apporter le fruit de leur expérience et de leurs réflexions à la préparation du colloque, leurs réponses aux questions posées et prendre part elles-mêmes aux journées des 16 et 17 mars 1974.

Quant à l'ordre du jour du colloque, il a été établi de manière à couvrir tout le champ des problèmes posés par la présence parmi nous de ces enfants, et non point seulement ceux qui intéressent, si importants qu'ils soient d'ailleurs, leur scolarisation. C'est le sens qu'il faut donner à l'intitulé qui a été choisi : « colloque sur l'éducation et la scolarisation des enfants de migrants » ; également au fait que le thème proposé pour la première commission prévue concerne « l'insertion de l'enfant », non pas seulement « dans le cadre scolaire », mais dans son « milieu de vie ».

Marc-André BLOCH.

Sur l'éducation et la scolarisation des enfants de migrants

Colloque les 16 et 17 mars

Il y a en France, estime-t-on, 950 000 enfants de travailleurs migrants dont 750 000 d'âge scolaire.

Objet du colloque

Sensibiliser les participants aux problèmes spécifiques concernant l'éducation et la scolarisation des enfants de migrants ; permettre l'échange d'observations et d'expériences entre tous ceux qui sont confrontés à ces problèmes ; contribuer à l'étude et à la mise en œuvre de solutions.

Lieu et date

L'Institut National d'Éducation Populaire à Marly-le-Roi (où les repas et l'hébergement sont possibles).

Les 16 et 17 mars

Participants sollicités

- Associations d'immigrés de différentes nationalités et associations de défense des immigrés.
- Enseignants et éducateurs ; animateurs socio-culturels ; travailleurs sociaux qualifiés par leurs activités professionnelles.
- Quelques médecins, psychologues, sociologues intéressés par le problème.
- Représentants des services ministériels, académiques et d'inspections concernés.
- Représentants des syndicats intéressés.
- Représentants des mouvements de jeunesse concernés.
- Représentants des parents d'élèves.
- Revues pédagogiques ; mouvements pédagogiques ; organisations diverses ayant travaillé sur le problème.

Déroulement

- Un exposé introductif sur l'immigration, les structures d'accueil et les conditions de vie des enfants de migrants.
- Travail en commissions sur la base des documents et rapports établis avant le colloque par les groupes de travail ; approfondissement des thèmes à partir des observations, témoignages et expériences ; recherche de solutions.
- Confrontation et discussion des conclusions élaborées par les commissions.

Thèmes de travail proposés pour les commissions

- 1° Insertion de l'enfant dans le cadre scolaire et dans le milieu de vie.**
 - Difficultés psychologiques et sociales de l'adaptation de l'enfant. Leurs causes.
 - Structures d'accueil scolaire : différentes formules d'initiation au français ; apport et limite des diverses techniques d'apprentissage de la langue.
 - Problèmes de structures et de méthodes posés par l'insertion dans le cycle normal et par l'orientation scolaire et professionnelle : barrières d'âge, classes d'adaptation, tests de niveau, orientation.
 - Animation sociale et rôle des animateurs en milieu de vie.
 - Modalités d'accueil par les organismes se consacrant aux activités extrascolaires : garderies, patronages, centres aérés, colonies de vacances, etc.
 - Formation des enseignants et des éducateurs pour les enfants de migrants.
 - Relations des enseignants, des éducateurs et des parents français avec les familles immigrées.

2° Spécificités nationales et rencontre de cultures.

- Importance du contexte culturel, social, religieux et ethnique propre à chaque groupe national.
- Problèmes d'enseignement et d'éducation posés par les perspectives de retour temporaire ou définitif de l'enfant dans son milieu et son pays d'origine.
- Respect de la spécificité des cultures nationales ; approfondissement pour l'enfant de migrant de sa langue et de sa culture d'origine (cours spéciaux, enseignement préférentiel dans les établissements secondaires, bilinguisme).

- Pédagogie de valorisation des différences culturelles et du bilinguisme : pédagogie de la connaissance réciproque et de l'échange ; incidences sur les programmes scolaires et les méthodes, ainsi que sur la formation des enseignants et des éducateurs.

Adhésions et renseignements : C.L.E.P.R., 120, rue St-Denis, 75002 PARIS

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant la documentation qu'ils souhaitent.

MONTANT DE LA COTISATION :

Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de **Droit & Liberté** où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 5 F pour les abonnés à **Droit & Liberté**.

Membre donateur : 20 F. **Membre bienfaiteur :** A partir de 30 F. Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 50, rue des Poissonniers, Paris-18^e avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle R. Baboulène, institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

mode enfantine

RAINETT



Bon pour un catalogue en couleurs à retourner à RAINETT B.P. 233 75063 Paris Cedex 02

Je désire recevoir gratuitement le catalogue et la liste des dépositaires Rainett.

M. _____